

2020



FÉDÉRATION EUROPARC

RAPPORT D'ACTIVITÉ



EUROPARC FEDERATION



EUROPARC est l'ambassadeur des aires protégées en Europe. Nous regroupons des parcs nationaux, régionaux et périurbains, des réserves naturelles et des réserves de la biosphère, des aires protégées marines et paysagères, ainsi qu'un grand nombre de sites Natura 2000 répartis en 37 pays. Notre vision : une nature durable, appréciée de tous s'appuyant sur des aires protégées.

*Adamello Brenta Reg Park (IT) © Stefania Petrosillo
Photo de couverture : Montaña Palentina Natural Park,
Palencia, Spain © Juan García Lucas*

Sommaire

| | | | | | |
|--|-----------|--|-----------|---|-----------|
| Le mot du Président | 3 | Encourageons la durabilité..... | 16 | Rapport financier..... | 27 |
| Au service de la nature | 4 | Agriculture durable au sein et | | Communiquer et écouter..... | 28 |
| Gestion des espaces naturels..... | 5 | autour des aires protégées..... | 17 | Notre réseau européen | 30 |
| Une nature plus connectée..... | 6 | Tourisme durable dans les | | Section d'Europe centrale | |
| Faire croître le réseau des | | aires protégées..... | 18 | et orientale d'EUROPARC 2020..... | 31 |
| aires protégées..... | 7 | Nature et santé..... | 20 | EUROPARC Îles Atlantiques | 32 |
| Être une source d'inspiration..... | 8 | Changement climatique..... | 22 | Section francophone..... | 33 |
| Aider les populations et | | Futurs thèmes..... | 23 | EUROPARC Deutschland devient | |
| organisations à apprendre | 10 | Tous ensemble, développons | | Nationale Naturlandschaften e. V..... | 34 |
| Travail collaboratif..... | 11 | notre organisation..... | 24 | Federparchi-EUROPARC Italia | 35 |
| Formation du personnel | 12 | Gouvernance : mode de | | EUROPARC Pays-Bas | 36 |
| Nouveaux outils numériques au | | fonctionnement..... | 25 | EUROPARC Pays nordiques et baltes | 37 |
| service des membres..... | 13 | Le pouvoir humain : les ressources | | EUROPARC Espagne 2020 | 38 |
| Formation..... | 14 | humaines | 26 | Nous contacter..... | 39 |
| | | Finances de la fédération..... | 26 | | |

Le mot du président



Principale organisation de réseau en Europe, la Fédération EUROPARC compte désormais 385 membres en 2020, répartis en 37 pays et couvrant une superficie de 40 millions d'hectares et 40 % de Natura 2000. Nous avons par conséquent un rôle important à jouer : parler au nom de la nature. Grâce à des solutions étayées, nous contribuons à atteindre les objectifs européens du « Green Deal » et prouvons que la protection et la restauration de la faune sauvage exerce une incidence positive sur les avantages socio-économiques.

Pour autant, l'année 2020 restera assurément comme l'une des plus inhabituelles des 47 années d'existence d'EUROPARC. En l'espace de 6 mois, avec l'arrivée de la Covid-19 en Europe, ce que nous avons toujours considéré comme allant de soi a soudain été bouleversé, tant au niveau de la vie quotidienne que de la manière de travailler dans les aires protégées.

Nous avons adapté notre action au contexte actuel, à savoir à une situation entièrement en ligne. Après une période d'adaptation, ce monde « virtuel » est devenu notre nouvelle réalité. En tant que réseau, j'espère que nous avons réussi à préserver notre « humanité », notre souci de l'autre et notre soutien à l'égard de nos membres, même si celui-ci s'exprime dans le cadre d'une réunion Zoom. Nous voulions faire en sorte que nos membres trouvent du réconfort dans l'unité de notre réseau en cette période de doute et qu'ils sachent comment fonctionner dans les nouvelles conditions qui sont les nôtres. En particulier lorsque les changements semblaient insurmontables,

nous avons rassemblé nos forces et trouvé des solutions nouvelles et innovantes.

La Journée européenne des parcs 2020 est devenue virtuelle grâce à #ParksForHealth. De magnifiques contenus vidéo et audio ont été transmis par nos membres désireux de témoigner de tout ce que les aires protégées apportent à la société.

Autre point fort : la conférence en ligne organisée par EUROPARC. La Fédération EUROPARC s'est appuyée sur les compétences et énergies créatives de l'ensemble de l'équipe pour organiser en très peu de temps une conférence extrêmement réussie, regroupant 210 participants sur 2 jours. La conférence a offert aux membres d'EUROPARC et aux collègues du secteur de nombreuses occasions de nouer des contacts et d'apprendre les uns des autres.

L'année 2020 aura également été l'année de la consultation des membres, au cours de laquelle nous avons sollicité leur avis en vue de définir la nouvelle orientation stratégique d'EUROPARC. L'ensemble du processus a dû évoluer afin de devenir un événement virtuel. Malgré les difficultés, cette évolution a permis à de nombreux membres de prendre part au processus de consultation alors qu'ils ne l'auraient peut-être pas fait autrement.

Le programme de webinaires d'EUROPARC a continué de susciter des réactions très positives, avec 17 webinaires organisés, chacun ayant été suivi par une moyenne de 250 personnes intéressées. Ces webinaires présentent des exemples de bonnes pratiques de tout le réseau et sont donc devenus un service très apprécié. Guettez les nouvelles éditions en 2021 !

Tout au long de 2020, la Fédération EUROPARC s'est montrée ouverte aux changements et nous travaillons à présent avec de

nouveaux outils numériques, ayant pris conscience que la coopération et la connexion internationales, ainsi que la garantie pour nos jeunes de trouver leur place, sont plus importants que jamais.

Dans ce rapport annuel, nous revenons sur tout ce que nous avons réussi à faire en ces temps difficiles. Cette édition témoigne notamment de l'engagement de mes collègues du Conseil, de la Direction, des Sections, des Commissions et de tous les membres d'EUROPARC.

Indéniablement, 2020 aura été placée sous le signe du changement. De la réponse à la Covid-19 aux nouvelles stratégies de l'UE, les parcs et aires protégées doivent de toute évidence être impliqués dans les discussions sur l'avenir de la société et se doter de solutions les assurant de faire partie d'une Europe plus sûre et plus durable.

La réponse mondiale à la Covid-19 nous a appris que nous étions capables de mettre au point un vaccin 4 fois plus vite que prévu, d'adapter notre comportement à un rythme sans précédent, de fonder nos décisions sur la science et de ne jamais discuter du coût. Avec la Covid-19, nous n'avons pas parlé de faisabilité mais de nécessité et nous avons investi dans un nouveau type de solidarité.

La seule façon de prévoir et de « préparer » l'avenir est de participer à sa création. Prenons les enseignements tirés de la Covid-19 en guise d'exemples : nous, les parcs d'Europe, nous pouvons et devons nous imposer comme les artisans du changement, pour l'avenir de notre climat, de notre biodiversité, de la santé de nos parcs et de nos populations.

Ignace Schops
Président

La Direction d'EUROPARC lors de la réunion en ligne en 2020



Au service de la nature

Améliorer la gestion des espaces naturels, faciliter le partage des bonnes pratiques et la coopération internationale. À Bruxelles, EUROPARC veille à augmenter la visibilité des aires protégées au niveau européen, ainsi qu'à élargir la reconnaissance de leur rôle et de leur fonction.

Gestion des espaces naturels
Une nature plus connectée
Faire croître le réseau des aires protégées
Être une source d'inspiration



Apuseni Nature Park Administration (RO) © Andrei Lovan

Gestion des espaces naturels

Les aires protégées sont mieux gérées grâce à une coopération internationale

Depuis 2013, EUROPARC a un statut participatif au sein de la Conférence des ONG internationales. Nous suivons ainsi de près l'évolution et la mise en œuvre de la Convention de Berne et de la Convention européenne du paysage.

Comme toutes les institutions, le Conseil de l'Europe a vu son travail bouleversé par les restrictions liées à la Covid-19. Pour autant, l'année 2020 n'en a pas été moins riche en événements, d'autant plus que la Conférence des OING elle-même était en cours de réforme. À l'issue d'un ensemble de débats stimulants, de nouvelles règles et de nouveaux domaines thématiques ont été adoptés à l'unanimité avec le soutien d'EUROPARC. Cela donne à EUROPARC et d'autres OING intéressées l'occasion de proposer de nouveaux comités et de nouvelles structures pour faire avancer l'ordre du jour environnemental, climatique et sanitaire, dans la mesure où il est lié aux droits de l'homme et à la démocratie, qui sont les fondements du Conseil de l'Europe.

Une réunion du Comité permanent de la Convention de Berne s'est également tenue, au cours de laquelle la Fédération EUROPARC a été invitée à participer à un groupe de travail chargé de plancher sur une nouvelle vision et une nouvelle stratégie pour la Convention de Berne.

« Green Deal » de l'UE

En 2019, la Commission européenne et le Parlement ont présenté le « Green Deal » de l'UE. La Fédération EUROPARC est fermement convaincue que la vision exprimée dans le Green Deal constitue notre planche de salut vers un avenir durable. Si nous voulons que chacun bénéficie d'air pur et d'eau potable, d'une société s'appuyant sur la biodiversité et la neutralité climatique, et si nous croyons en la justice et la solidarité et voulons donner une perspective aux générations futures, nous ne pouvons alors qu'apporter tout notre soutien au Green Deal de l'UE. Pour souligner ce soutien, EUROPARC a envoyé une lettre à Mme Ursula von der Leyen, à M. David Sassoli, à M. Frans Timmermans et à M. Virginijus Sinkevičius.



Pour la lire, cliquez ici

De la théorie à la pratique

Séminaire-Dialogue 2020 d'EUROPARC

Réunissant chaque année des représentants de la Commission européenne (CE) et des professionnels des aires protégées, la Fédération EUROPARC vise à mettre en évidence la contribution des aires protégées à la mise en œuvre des principales politiques européennes, à sensibiliser les gestionnaires de parcs à l'évolution des politiques de l'UE et à fournir à la Commission européenne des informations claires concernant les défis auxquels sont confrontés les professionnels du secteur.

En 2020, EUROPARC et l'Unité Nature de la DG ENV de la Commission européenne, se sont réunies autour du thème « Partenariats au profit de la biodiversité : biodiversité, climat et aires protégées à l'horizon 2030 ».

40 participants se sont réunis en ligne afin de discuter du rôle des aires protégées et de Natura 2000 dans la nouvelle stratégie européenne en matière de biodiversité pour 2030 et dans les politiques climatiques de l'UE, dans le cadre du Green Deal de l'UE. Au cours de la réunion, la CE a présenté plusieurs des objectifs les plus pertinents pour les aires protégées, définis dans la stratégie en matière de biodiversité. Bien entendu, la Fédération EUROPARC a salué le Green Deal et les grandes

ambitions de la CE, et a également souligné l'importance du soutien financier et des modèles de gouvernance innovants pour les aires protégées, ainsi que pour la mise en œuvre et l'application de la législation actuelle de l'UE sur la nature.

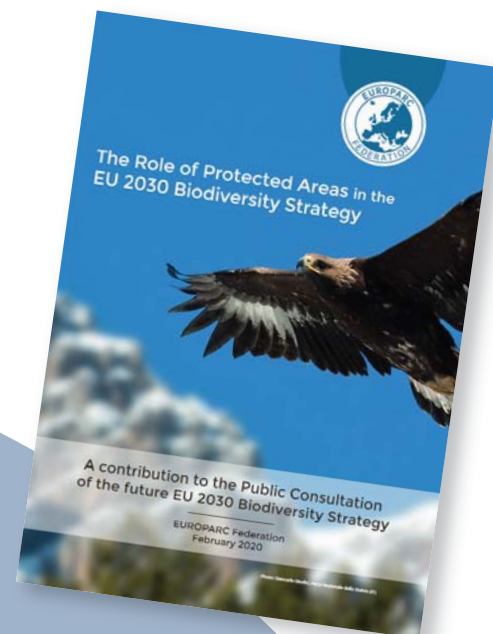
Nous remercions la DG ENV et la DG CLIMA pour cet échange réussi : le dialogue se poursuit !

Nouveau document de politique : Rôle des aires protégées dans la stratégie européenne en matière de biodiversité pour 2030

La nouvelle stratégie européenne en matière de biodiversité pour 2030 reconnaît le rôle des aires protégées et fixe des objectifs ambitieux.

En collaboration avec 17 autres membres du forum européen consacré aux habitats (European Habitat Forum - EHF), la Fédération EUROPARC a mis au point un document de synthèse sur les objectifs de l'UE en matière d'aires protégées. Avec ce document, nous proposons à la Commission européenne et aux États membres un ensemble de recommandations et de mesures prioritaires pour : améliorer l'efficacité de la gestion des aires protégées existantes, protéger 30 % des terres et mers de l'UE, et définir une protection stricte.

Pour connaître les autres sujets abordés, consultez



Pour lire ce document, cliquez ici

EUROPARC rencontre le Commissaire Virginijus Sinkevičius

Le 18 juin, le président Ignace Schops et la directrice exécutive Carol Ritchie ont rencontré en ligne le Commissaire à la DG Environnement Virginijus Sinkevičius.

Au cours d'une réunion fructueuse et productive, ils ont discuté du rôle des aires protégées dans la mise en œuvre de la stratégie en matière de biodiversité à l'horizon 2030, de certains impacts de la Covid-19 sur les parcs et de la possibilité d'ouvrir de petites subventions pour examiner les impacts post-Covid, de la nécessité de doter les gestionnaires de Natura 2000 de compétences nouvelles et innovantes afin qu'ils obtiennent des résultats plus efficaces, et du programme « Healthy Parks Healthy People Europe ».

Une nature plus connectée

Démontrer l'importance que revêtent les couloirs verts dans la planification de la gestion du territoire et promouvoir la connectivité terrestre au sein et autour des aires protégées.

Nouveau document de politique : « Parcs naturels, régionaux et paysagers - Quand la politique rencontre la pratique »

Les parcs naturels, régionaux et paysagers (PNRP) peuvent jouer un rôle essentiel dans une Europe verte, gérée de manière durable. Il s'agissait de l'un des principaux messages d'EUROPARC lors de sa participation à la Semaine européenne des régions et des villes, par le biais du webinaire : « The 'real' Green Deal » (De « véritables » exemples du « Green Deal »), durant lequel des exemples de bonnes pratiques ont été présentés par les membres des parcs naturels, régionaux et paysagers et ont montré que leurs pratiques peuvent être reproduites et étendues pour obtenir un plus grand impact en Europe. Le document de poli-

tique d'EUROPARC « Nature Regional Landscape Parks - Where Policy meets Practice » (Parcs naturels, régionaux et paysagers - Quand la politique rencontre la pratique) a également été présenté : il souligne le rôle essentiel que jouent les PNRP dans la mise en œuvre d'un grand nombre de politiques européennes, de la biodiversité à l'agriculture durable. Par ailleurs, le « Manifeste de la jeunesse d'EUROPARC » a fait l'objet de promotion, soulignant la nécessité d'encourager les jeunes à rester dans les zones rurales afin de pérenniser ces dernières.

Travaux d'EUROPARC concernant les grands carnivores

EUROPARC est un membre actif de la Plateforme de l'UE consacrée à la coexistence des grands carnivores et des hommes. En 2020, nous avons discuté avec les participants à la plateforme de la nouvelle stratégie de l'UE en matière de biodiversité à l'horizon 2030 et des changements apportés à la politique agricole commune (PAC). Nous avons également participé à des discussions consacrées au tourisme, examinant les synergies et conflits qui surviennent dans le cadre des activités touristiques liées aux grands carnivores et aux autres utilisations des terres dans certaines régions. Par ailleurs, nous avons participé et contribué au 10e atelier régional de la plateforme qui s'est tenu à Salzbourg (A) et qui a porté en particulier sur le financement des mesures de protection et de prévention des dommages.

Pour consulter un enregistrement du webinaire et le document de politique, rendez-vous sur notre site Web ici

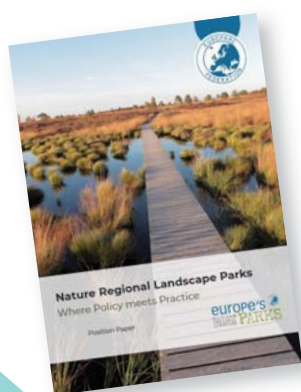
De la théorie à la pratique

EUROPARC et la coalition mondiale pour la biodiversité

À l'occasion de la Journée mondiale de la vie sauvage 2020, la Commission européenne a lancé une nouvelle coalition mondiale « #UnitedforBiodiversity ». EUROPARC a soutenu la coalition avec pour intention d'unir ses forces et de sensibiliser le grand public aux effets dramatiques de la crise de la biodiversité. À l'occasion de la Journée Natura2000, nous avons appelé nos membres à rejoindre la coalition européenne pour la conservation de la biodiversité.

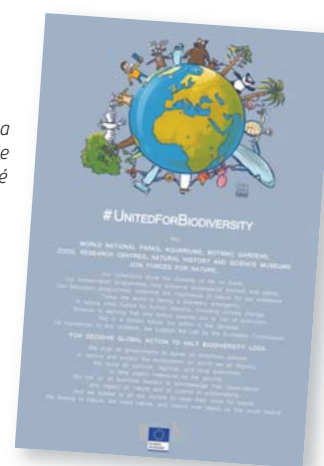
Par cette campagne de communication, la Commission appelle à une mobilisation plus forte dans le but de sensibiliser à la nécessité de protéger la biodiversité, avant la réunion cruciale de la COP 15 de la Convention sur la biodiversité en 2021.

Pour rejoindre la coalition, cliquez ici



Pour plus d'informations

L'engagement de la Coalition mondiale pour la Biodiversité



Faire croître le réseau des aires protégées

Élargir et développer le modèle des aires protégées, en particulier dans l'environnement marin/côtier et périurbain

Parcs périurbains

La planification d'un parc périurbain est essentielle pour améliorer sa gestion. Lors du webinaire « How to plan and manage a Park for nature and people: the experience of Periurban Parks » (Comment planifier et gérer un parc au bénéfice de la nature et de l'homme : l'expérience des parcs périurbains), nous avons présenté diverses approches et actions spécifiques visant à mieux planifier les parcs périurbains. Une attention particulière a été accordée à la planification des zones situées en bordures du parc, car elles servent de barrière de protection. Au cours du webinaire, nous avons abordé le fait qu'en raison du grand nombre de visiteurs, il est essentiel que tous les aspects des parcs périurbains soient bien planifiés.

Pour visionner le webinaire, cliquez ici

Outre la préparation du webinaire et d'une future boîte à outils, la Fédération EUROPARC, en étroite coordination avec Bruxelles Environnement et la Commission consacrée aux espaces périurbains, a répondu à l'appel préparatoire LIFE #8 « Conception de mécanismes visant à augmenter la présence de la biodiversité dans les zones urbaines et périurbaines ». Le projet « Life UrbanGreeningPlans » a été soumis en septembre.

Marine

EUROPARC et l'UICN ont organisé le webinaire « Towards a NO-Plastic Sea: EU policies and Marine Protected Areas actions » (Vers une mer sans plastique : politiques de l'UE et actions en faveur des aires marines protégées). Des présentations ont été livrées par des représentants des deux institutions, ainsi que par des invités externes de la Commission européenne et de l'Université de Barcelone. L'occasion de se pencher sur les sources et la distribution des déchets plastiques par le biais d'études de cas riches en enseignements. Par ailleurs, lors de la conférence EUROPARC, un atelier dédié « Marine Protected Areas – why does our marine

environment merit special attention? » (Aires marines protégées - Pourquoi notre environnement marin mérite-t-il une attention particulière ?) a été organisé, auquel ont participé des représentants du projet LIFE INTEMARES. L'atelier et l'article qui l'accompagne dans le journal 2020 d'EUROPARC intitulé « Protected Area Insight » ont renforcé les relations établies entre EUROPARC et le projet, et ont souligné l'importance du renforcement des capacités des gestionnaires d'aires marines protégées afin d'atteindre les objectifs ambitieux de la stratégie européenne pour la biodiversité à l'horizon 2030.

De la théorie à la pratique

La Fondation EUROPARC a été invitée à participer à un atelier de consultation organisé par MedPan, réseau des gestionnaires d'aires marines protégées en Méditerranée. Une multitude d'institutions ont participé à cet atelier. L'objectif était d'identifier les principaux facteurs de limitation susceptibles d'empêcher les aires marines protégées (AMP) en Méditerranée d'atteindre les objectifs fixés dans la feuille de route en cours d'élaboration à leur attention. Différents représentants d'EUROPARC ont livré leur expertise sur ce sujet, tant par le biais d'une enquête qu'au cours de l'atelier autour du thème « Capacités et sensibilisation ».

La stratégie européenne en faveur de biodiversité à l'horizon 2030 fixe des objectifs ambitieux en matière de protection marine, tandis que la stratégie « De la ferme à la table » identifie des objectifs importants en matière d'aliments de la mer durables : la Fédération EUROPARC s'engage à garantir la reconnaissance du rôle des aires marines protégées dans ces débats.

EUROPARC et EHF

Dans le cadre du Forum européen des habitats, nous avons collaboré activement avec d'autres ONG européennes afin de développer des positions communes visant à soutenir la stratégie de l'UE en matière de biodiversité pour 2030.



Être une source d'inspiration

Promouvoir les valeurs et les avantages des zones protégées, par le biais de célébrations inspirantes, des programmes et des prix au niveau européen.



Journée européenne des parcs

Depuis 1999, EUROPARC célèbre la Journée européenne des parcs le 24 mai. Bien entendu, du fait de la crise du coronavirus, cette journée de célébration n'a pas pu se dérouler sous sa forme habituelle. Pour autant, il en aurait fallu plus pour nous empêcher de célébrer les parcs et aires protégées d'Europe !

Coïncidence : en 2019, il avait été décidé que la Journée européenne des parcs 2020 serait axée sur le thème de la santé et de la nature sous le slogan « La nature : bénéfique pour votre santé ! ». Pour autant, lorsqu'il est devenu clair que de nombreuses régions d'Europe ne pourraient pas se déplacer pour célébrer la Journée européenne des parcs, la Fédération EUROPARC s'est adaptée et a lancé une campagne en ligne avec le hashtag #ParksForHealth. Nous avons appelé tous nos membres à se réunir virtuellement pour se rencontrer et montrer combien des parcs en pleine santé sont essentiels à la santé de millions de citoyens européens ET à la santé de notre planète.

Certains événements en live pouvaient encore être organisés en Europe



Les membres ont envoyé des vidéos, des sons et des photos de leurs parcs afin de mettre en avant l'incroyable patrimoine naturel de l'Europe. Après tout, les parcs et aires protégées d'Europe continuent d'être au service de nos communautés en fournissant de l'air frais, de l'eau propre et un refuge pour la nature en ces temps de confinement.



La campagne en ligne a fait un véritable buzz, avec plus de 300 articles publiés au sujet de la Journée européenne des parcs et de #ParksForHealth. Notre page Facebook a comptabilisé 17 000 visites le 24 mai et les tweets mentionnant le hashtag #ParksForHealth ont atteint plus de 50 000 personnes ! Nous avons même obtenu une mention du Commissaire à l'environnement, aux océans et à la pêche, Virginijus Sinkevicius.

Grâce aux informations que les parcs nous ont transmises, nous avons réussi à réaliser une magnifique vidéo #ParksForHealth qui a été visionnée par plus de 6 000 personnes et a atteint 36 000 personnes.

En guise de source d'inspiration, visionnez la version finale de la vidéo



Un grand merci à tous nos membres qui ont fait de cette version unique de la Journée européenne des parcs un véritable succès !

Pour consulter le rapport revenant sur l'ensemble des activités organisées, cliquez ici



Le Commissaire Sinkevičius, accompagné des finalistes des prix Natura 2000

Prix Natura 2000

La 5e édition de la cérémonie de remise des prix européens Natura 2000 s'est déroulée en ligne le 14 octobre. Après un message de bienvenue adressé par M. Virginijus Sinkevičius, Commissaire européen à l'environnement, aux océans et à la pêche, les lauréats de chacune des cinq catégories ont été annoncés. Le Prix des citoyens, mention spéciale sélectionnée par le vote du public, a également été décerné à la fin de la cérémonie. Pour cette édition, parmi les 79 candidatures éligibles reçues, 27 ont été retenues pour participer à la finale. La Fédération EUROPARC est fière que plusieurs de ses membres aient figuré parmi les finalistes, notamment l'agence de préservation de la nature de République tchèque, dont le projet a été récompensé par le prix Natura 2000 dans la catégorie Coopération et mise en réseau transfrontalières.

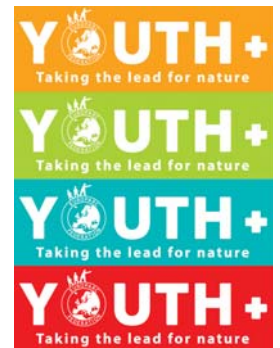


Commission Natura 2000 d'EUROPARC

Avec l'approbation de la stratégie de l'UE en matière de biodiversité à l'horizon 2030, notre commission Natura 2000 a principalement contribué à mieux définir les critères de mise en œuvre des objectifs pour les aires protégées. Au cours de l'année 2020, la commission N2000 a continué de collaborer étroitement avec les institutions de l'UE dans le but de renforcer les relations établies entre les aires protégées et Natura 2000 en veillant à ce que le rôle des aires protégées soit bien compris et intégré dans le cadre des nouvelles priorités politiques.

Jeunes gardes forestiers et programme Youth+

En 2020, l'un des axes de travail les plus gravement touchés par la pandémie est malheureusement celui de nos jeunes. Une longue liste d'activités était prévue pour les jeunes dans le cadre du Manifeste de la jeunesse, notamment un camp Youth+ et des opportunités de rencontre à l'occasion de la Conférence EUROPARC et du congrès des gardes forestiers européens et, pour les jeunes gardes forestiers, le camp international des jeunes gardes forestiers qui devait avoir lieu en Norvège. Malheureusement, toutes ces manifestations ont dû être annulées.



Malgré les difficultés, nous avons continué de recueillir des études de cas intéressantes auprès des aires protégées concernant l'engagement de jeunes. Nous avons aussi révisé notre boîte à outils pour jeunes gardes forestiers qui contient des directives pour les aires protégées. Par ailleurs, nous avons organisé un atelier qui a connu un grand succès intitulé « Stronger with Youth – how do we plan together for 2030? » (Plus fort avec les jeunes – comment planifier ensemble l'évolution d'ici à 2030 ?) dans le cadre de la Conférence EUROPARC, où les jeunes ont présenté leur expérience au sein de leurs parcs respectifs dans la mise en œuvre du Manifeste de la jeunesse : le parc naturel Prealpi Giulie (IT) et le parc national des Yorkshire Dales (UK).

Pour en savoir plus sur son projet, cliquez ici



Pour consulter les conclusions de la conférence, cliquez ici

Aider les populations et organisations à apprendre

EUROPARC promeut le travail collaboratif et le renforcement des capacités du personnel des aires protégées par des réunions de mise en réseau et des ateliers techniques. Nous mettons au point de nouveaux outils pédagogiques numériques et élaborons des directives sur la base de l'expérience et de l'expertise de nos membres.

Travail collaboratif
Formation du personnel
Nouveaux outils numériques au service des membres
Formation



*Lemmenjoki
National Park (FI)
© Harri Tarvainen*

Travail collaboratif

Rapprocher les gens, créer un réseau plus fort



Programme des parcs transfrontaliers

Malgré la pandémie, l'année 2020 aura été intense pour le programme des parcs transfrontaliers. EUROPARC a organisé une formation destinée aux nouveaux auditeurs transfrontaliers. Prévues au départ en face-à-face, la partie théorique de la formation s'est finalement déroulée en ligne et a réuni 6 futurs auditeurs éventuels. Parmi eux, 3 ont pu conclure la partie pratique de leur formation en accompagnant des auditeurs expérimentés lors de leurs visites d'évaluation.

Du fait de la Covid-19, la réunion annuelle TransParcNet prévue en face-à-face dans l'aire Alpi Veglia Devero-Binntal (IT-CH) n'a malheureusement pas pu avoir lieu. Cependant, la coopération transfrontalière ne s'en arrête pas pour autant : EUROPARC a donc décidé d'organiser la réunion en ligne. Fort à propos, le thème était « Coopération transfrontalière à l'heure de la COVID ». Les 54 participants issus de 18 pays ont salué la présence de la DG REGIO et de la DG ENV de la Commission européenne en décembre. Deux groupes de travail ont débattu des défis de la coopération en ces temps de pandémie et des futurs projets du réseau, créant ainsi un groupe de travail stable consacré à cet objectif spécifique.

[Vous pouvez lire toutes les conclusions ici](#)



La réunion en ligne TransParcNet 2020

Le groupe d'étude transfrontalier est resté très actif, travaillant en étroite collaboration avec la direction afin d'organiser la réunion TransParcNet et de recueillir des contributions spécifiques pour la future stratégie d'EUROPARC.

En 2020, le programme a accueilli un nouveau membre : **le parc naturel international des marais de Bourtange-Bargerveen**, situé en Allemagne et aux Pays-Bas. Grâce à une étroite collaboration entre les districts allemands

d'Emsland et de Grafschaft Bentheim et la province néerlandaise de Drenthe, l'esprit européen prend corps au cœur de la nature.

[Pour en savoir plus sur cette nouvelle aire transfrontalière, cliquez ici](#)

L'aire transfrontalière des Alpes juliennes (SI-IT) et les parcs nationaux de la Forêt bavaroise et de Šumava (DE-CZ) ont été réévalués avec succès en tant qu'aires transfrontalières confirmées. Deux candidatures ont été reportées pour 2021 du fait de l'impossibilité d'organiser des visites d'audit en raison de la crise de la Covid-19.



Auditeurs visitant la nouvelle aire transfrontalière du parc naturel international des marais de Bourtange-Bargerveen

Formation du personnel

Promouvoir le partage d'expériences, d'informations et d'idées

LIFE eNatura2000.edu

Le projet LIFE e-Natura 2000.edu (ou « LIFEedu » en abrégé) est passé à sa phase principale de réalisation en 2020. Pendant 12 mois, de nouvelles méthodes écologiquement durables ont été testées pour permettre aux gestionnaires des questions liées à la nature d'accéder aux informations, d'apprendre et de travailler en réseau. La gamme d'outils et d'approches innovants utilisés a également été conçue pour éviter les coûts de la formation traditionnelle.

Dans le cadre du projet, 3 plateformes Moodle ad hoc ont vu le jour, tandis que 78 présentations en ligne, 25 vidéos de démonstration et 2 podcasts étaient mis au point.

Pour visionner certaines vidéos et obtenir de plus amples informations sur le projet, cliquez ici

En juin 2020, 78 participants issus de 19 pays ont suivi avec succès trois cours en ligne. Gérés par EUROPARC, Fungobe (EUROPARC Espagne) et ProPark, les cours en ligne ont amélioré les compétences de renforcement des capacités que les gestionnaires des questions liées à la nature appliquent au quotidien : les cours ont couvert la communication inclusive, l'instauration d'alliances pour Natura 2000 et la préservation de la biodiversité. En outre, 5 webinaires de projet consacrés à la planification de la gestion intégrée, à la préservation de la nature marine et à l'information des visiteurs ont attiré 993 participants.

IMPACT Interreg Europe - Modèles innovants pour les aires protégées : partage et transmission

Le projet IMPACT Interreg Europe s'est achevé avec succès en 2020. Il visait à explorer de nouveaux modèles de gestion pour équilibrer la préservation et l'exploitation des aires protégées. Au cours d'un processus qui a duré quatre ans, différentes administrations régionales en Europe ont contribué à convertir le potentiel des richesses naturelles présentes dans leurs régions en croissance, en revenus et en emplois verts qui bénéficieront aux communautés environnantes. Le projet a permis de mettre en œuvre 5 changements de politique dans les 5 régions participantes.



Supporting e-learning and capacity building for Natura 2000 Managers



The project and all actions are made possible with support from the LIFE financial instrument of the European Community

En septembre, une nouvelle appli pour smartphone a été lancée afin d'améliorer encore l'apprentissage numérique et la mise en réseau des utilisateurs. À la fin de l'année, plus de 600 utilisateurs avaient téléchargé l'appli.

Le projet est en bonne voie pour s'achever avec succès en juillet 2021.

Pour télécharger l'appli, cliquez ici



EUROPARC
FEDERATION



ELO
European Landowners' Organization



Fundación Interuniversitaria
Fernando González Bernáldez
PARA LOS ESPACIOS NATURALES



Länsstyrelsen
Skåne



UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
DI PADOVA

TESAF



IMPACT
Interreg Europe



European Union
European Regional
Development Fund

Pour plus d'informations, cliquez ici



© Stefania Petrosillo

Nouveaux outils numériques au service des membres

Le cœur de l'activité d'EUROPARC consiste à exploiter des outils numériques et accessibles pour partager les informations et renforcer les capacités.

Webinaires EUROPARC

En cette année où tout est passé au virtuel, nous avons particulièrement apprécié d'être bien préparés à l'apprentissage numérique. L'année 2020 s'est avérée être un grand millésime pour les webinaires EUROPARC ! Nous avons organisé 17 webinaires, auxquels ont participé 4 309 personnes au total, soit une fréquentation moyenne de 253 personnes par webinaire.

Abordant des sujets allant du changement climatique au tourisme durable et à la santé, les webinaires EUROPARC s'imposent désormais comme un format bien établi pour le transfert de connaissances et le partage d'exemples de meilleures pratiques.

Tous ont été enregistrés et sont désormais consultables sur notre site Web ici.

Lauréats des bourses Alfred Toepfer

L'appel a été clôturé le 3 mai 2020, pendant le confinement. Au total, nous avons reçu 32 candidatures. Le jury du Conseil a retenu 3 lauréats qui n'ont malheureusement pas encore pu recevoir leur prix étant donné que la plupart des pays européens sont toujours frappés par une interdiction de voyager. Nous chercherons un moyen, en ligne ou hors ligne, de procéder à la remise des prix lorsqu'il sera possible de le faire en toute sécurité.



Formation

Augmentation de l'expertise sur les programmes EUROPARC et mise au point de nouvelles formations à destination des responsables d'aires protégées.

Séminaire de Siggen

Grâce au généreux soutien de l'Alfred Toepfer Stiftung E.V.S, EUROPARC organise chaque année un séminaire de formation dans le nord de l'Allemagne. Les membres d'EUROPARC peuvent y participer gratuitement.

En 2020, les interdictions de voyager liées à la Covid-19 nous ont obligés à nous adapter aux nouvelles conditions en présence et à innover en passant intégralement au numérique. Du 23 au 25 mars, 23 professionnels de la préservation de la nature issus de 13 pays européens ont participé au séminaire, dont des membres de la DG Clima, de la DG Envi et de l'Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises (EASME).

Par le biais d'ateliers et d'études de cas, les participants ont découvert :

- Le projet LIFE Natur'Adapt, ainsi que les concepts clés et éléments de méthodologie pour l'adaptation au changement climatique dans les aires protégées
- Comment NatureScot a réalisé une évaluation des risques liés au changement climatique et un diagnostic de vulnérabilité des caractéristiques des aires protégées écossaises
- Comment le gouvernement régional du Pays basque a mis au point des plans de gestion de l'adaptation pour ses sites Natura 2000
- Comment l'aire marine protégée de Portofino collabore avec les parties prenantes locales pour s'adapter au changement climatique
- Quelles synergies trouve-t-on dans le cadre juridique actuel en France en matière d'adaptation au changement climatique et de préservation de la biodiversité ?

Les points forts des présentations, ainsi que les enregistrements sont disponibles au téléchargement sur le site Web de la Fédération, [ici](#)

Grâce aux nouvelles technologies, il a été possible d'ouvrir la porte à la collaboration et aux contributions personnelles. Ensemble, les participants ont conçu le prototype d'une bibliothèque collaborative en ligne consacrée à l'adaptation au changement climatique pour les aires protégées. Ils ont également partagé des idées intéressantes concernant la façon d'améliorer les politiques afin d'aider les gestionnaires d'aires protégées à s'adapter au changement climatique.

Pour consulter la bibliothèque en ligne, cliquez [ici](#)

Ensemble, les participants

1. ont conçu le prototype d'une bibliothèque collaborative en ligne consacrée à l'adaptation au changement climatique pour les aires protégées.
2. Ils ont également partagé des idées intéressantes concernant la façon d'améliorer les politiques afin d'aider les gestionnaires d'aires protégées à s'adapter au changement climatique.



Gut Siggen, que nous espérons visiter de nouveau en 2021.



Siggen Seminar

23-26 March 2020

Helping Protected Areas adapt to climate change

registrations at europarc.org/siggen-seminars



Tourisme durable : formation d'avenir

Le projet ERASMUS+ « Tourisme durable : formation d'avenir » (STTfT) vise à renforcer les capacités des parties prenantes des aires protégées dans le domaine du tourisme durable.

Jusqu'à présent, le projet a permis de mettre en place une plateforme de formation en ligne et en libre accès, à laquelle vous pouvez accéder à partir du site Web sur le projet « Tourisme durable : formation d'avenir ». La plateforme constitue une excellente ressource pour l'ensemble du personnel des aires protégées, les entreprises, les autorités locales/régionales et autres, qui peuvent accéder à une formation sur le tourisme durable reposant sur la Charte du tourisme durable dans les aires protégées.

Pour accéder à la plateforme, [cliquez ici](#)

La plateforme d'apprentissage a été lancée en 2020 avec un webinaire intitulé « Tourisme durable : formation d'avenir » : ce nouvel outil vise à aider à l'apprentissage du tourisme durable dans les aires protégées. Il présente des études de cas de La Gomera (Espagne) par Manuel Fernando Martín, vice-président de l'association du tourisme durable de La Gomera, et du parc naturel régional de la Montagne de Reims (France). Le public a également pu écouter le témoignage de Sara Zappini, directrice des « Terme di Rabbi », station thermale et de bien-être située dans le parc national du Stelvio, qui a déjà utilisé avec succès la plateforme d'apprentissage : « Pour atteindre vos objectifs, nous devons collaborer ensemble ». La plateforme l'a aidée en particulier à examiner et partager les meilleures pratiques, et à trouver de nouvelles idées venues de toute l'Europe.

Pour visionner le webinaire, [cliquez ici](#)

Le projet prendra fin en 2021 : l'ensemble des ressources seront transférées vers le site Web d'EUROPARC afin de bénéficier d'une plus grande longévité, et d'une plus vaste utilisation et diffusion.



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

Encourageons la durabilité

Les parcs sont des catalyseurs de durabilité aux
niveaux local, régional et national.

EUROPARC cherche à imposer comme une évidence les aires protégées en tant que modèles de développement durable dans le but de parvenir à des avancées aux niveaux social, économique et environnemental : fournir aux parcs des méthodologies et normes de qualité, et travailler en étroite collaboration avec les institutions de l'UE afin de donner avantage de poids aux aires protégées.

**Agriculture durable au sein
et autour des aires protégées**
Tourisme durable dans les aires protégées
Nature et santé
Changement climatique
Futurs thèmes



Agriculture durable au sein et autour des aires protégées

Promotion de pratiques agricoles respectueuses de la nature à travers l'Europe

Atelier sur l'agriculture à la conférence en ligne EUROPARC

La Commission d'agriculture des aires protégées d'EUROPARC a débattu du rôle des aires protégées dans la mise en œuvre des stratégies « De la ferme à la table » et « Biodiversité ». Elle a apporté son aide au bureau de Bruxelles dans l'élaboration de messages clés en vue des débats avec les institutions européennes. Les messages concernent notamment la nécessité d'une cohérence entre la future PAC, le Green Deal, et les politiques et stratégies correspondantes.

Par ailleurs, nous avons connu quelques changements au sein de la Commission : Hans Schiphorst est parti en retraite. Pierre Schmelzle et Joao Melo coprésident désormais la Commission.

Désireux de voir des expériences concrètes de collaboration entre les agriculteurs et les parcs, l'équipe du bureau EUROPARC de Bruxelles a visité le parc naturel belge Burdinale-Mehaigne le 18 juin 2020. Privilégiant le développement rural, le parc gère plusieurs projets qui visent à concilier agriculture et biodiversité. En Wallonie, les 12 parcs naturels couvrent une superficie représentant environ un tiers du territoire wallon. Leur mission principale est le développement rural en harmonie avec la nature. Créé en 1991, le parc naturel de Burdinale-Mehaigne occupe 11 000 ha répartis entre 4 communes (Burdinne, Braives, Héron et Wanze). Au départ, la création du parc a fait face à une certaine résistance, notamment de la part des agriculteurs.



Mais aujourd'hui, la situation est tout autre : les gestionnaires du parc et les agriculteurs travaillent main dans la main et le parc est considéré comme un partenaire de la communauté agricole. Toutefois, il faut énormément de temps pour instaurer un climat de confiance et disposer ensuite des capacités nécessaires pour maintenir le dialogue indispensable.

Dans le cadre de la conférence EUROPARC en ligne, un atelier a été consacré à la communication entre les agriculteurs et les aires protégées, intitulé « *Agriculture in Parks: how can we communicate to farmers, with farmers, for farmers?* » (L'agriculture dans les parcs : comment communiquer nos informations aux agriculteurs, avec les agriculteurs, pour les agriculteurs ?). L'atelier a été l'occasion d'analyser les principaux aspects des nouvelles politiques de l'UE en matière d'agriculture et d'environnement. Il a montré comment les aires protégées peuvent favoriser une meilleure communication entre les parcs et les agriculteurs, mettre en évidence la valeur des agriculteurs auprès du public et des consommateurs, et soutenir les relations entre les agriculteurs et les pouvoirs publics.

Pour consulter les conclusions de l'atelier, cliquez ici

Pour en savoir plus sur cette visite, cliquez ici



La direction d'EUROPARC visite le parc naturel Burdinale-Mehaigne

De la théorie à la pratique

EUROPARC a suivi de près le processus de développement de la PAC et a contribué au débat qui portait sur la stratégie « De la ferme à la table » : dans ce cadre, nous avons souligné le rôle des aires terrestres et marines protégées dans la production d'une alimentation durable et saine et l'importance du travail en partenariat avec les agriculteurs et les pêcheurs. EUROPARC a participé aux consultations des parties prenantes organisées par la Commission européenne, à des réunions avec des députés européens et à la conférence « De la ferme à la table ». En outre, la Fédération EUROPARC est également devenue un membre officiel de l'European Food Policy Coalition, fournissant à la plateforme des informations spécifiques sur les aires protégées. Le coprésident de la Commission de l'agriculture EUROPARC a fait partie du panel lors d'un événement CopaCogeca qui visait à intensifier le dialogue entre les parties prenantes de l'agriculture industrielle.

Avant le début du processus de trilogue sur la PAC, EUROPARC a envoyé une lettre à Ursula von der Leyen et Frans Timmermans concernant la nécessité de garantir la cohérence entre la PAC et les stratégies du Green Deal. Le vice-président Timmermans y a répondu favorablement.

Tourisme durable dans les aires protégées

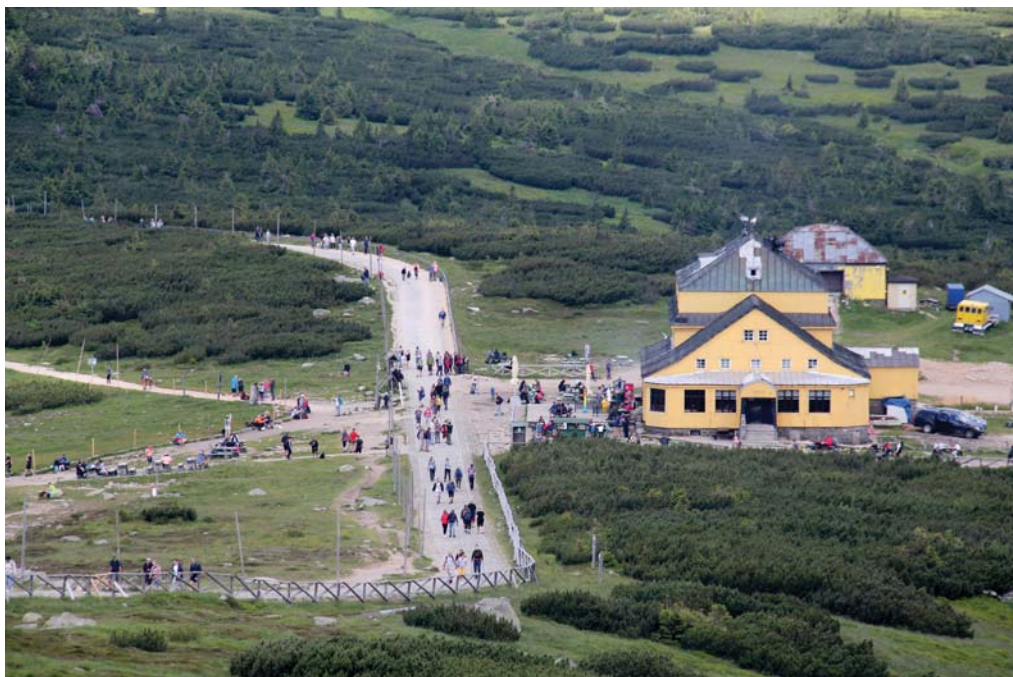
Le tourisme durable profite aussi bien aux parcs qu'aux hommes

Charte européenne du tourisme durable dans les aires protégées

En 2020, la Charte européenne du tourisme durable (CETD) a accueilli 7 nouvelles destinations durables dans son réseau et a fièrement récompensé 9 destinations durables qui ont renouvelé leur engagement. Les nouveaux parcs sont situés en Estonie (1), en Italie (3), en Espagne (2) et en Suède (1). Malgré la pandémie, les auditeurs ont pu conduire leurs vérifications sur place ! Un questionnaire spécial a été préparé afin de connaître les effets de la pandémie dans les parcs audités.

La cérémonie de remise des prix de la Charte a été reportée à 2021.

La pandémie nuisant gravement au tourisme dans les aires protégées, nous avons organisé au printemps 2020 un atelier destiné exclusivement à nos membres CETD. L'objectif consistait à recueillir des informations sur leur situation, à identifier leurs besoins et à envisager les messages à mettre au point pour garantir que le tourisme durable reste non seulement viable mais constitue une meilleure alternative sur les nouveaux marchés touristiques.



Surpopulation au sein du parc national de Krkonoše © Jakub Kaspar



EUROPARC
Sustainable Tourism
in Protected Areas

6e conférence ibérique

En coopération avec la municipalité de Sabugal et EUROPARC Espagne, EUROPARC a organisé la sixième conférence du réseau ibérique de la Charte européenne du tourisme durable. La conférence s'est tenue en ligne les 4 et 5 novembre 2020. Au total, 388 participants se sont inscrits, dont 260 d'Espagne et 111 du Portugal. Les nouvelles technologies ont permis de fournir une traduction simultanée espagnol/portugais. Globalement, la réunion a connu un succès retentissant.

Projet de recherche FIDELIO

EUROPARC a coordonné deux ateliers dans le cadre du projet de recherche FIDELIO consacré à l'impact de la Covid-19 sur la gestion des aires protégées et ses implications politiques. Comme de nombreux pays ont imposé des confinements pendant les pics épidémiques de la Covid-19 au printemps et à l'automne, les autorités chargées de la gestion des parcs ont dû mettre en place de nouvelles mesures de sécurité. Cette étude a analysé les expériences de 14 aires protégées européennes (pour la plupart des lauréats CETD) en ces temps de pandémie de coronavirus.

Pour en savoir plus sur cette étude et ses conclusions, cliquez ici



CEETO

Le projet CEETO a pris fin en juin. La Fédération EUROPARC a apporté une contribution importante en tant que gestionnaire de la communication. Elle a notamment conçu et testé sur trois ans de nouveaux modèles de gouvernance du tourisme durable dans huit aires protégées d'Europe. Le projet a été un véritable catalyseur et a permis d'obtenir tout un ensemble d'éléments capables de soutenir le travail des gestionnaires d'aires protégées en Europe.

Le manuel « Handbook on Successful - Innovative Practices in Europe » constitue une référence et une base de connaissances précieuses. Il présente en effet des success stories, ainsi que les outils de gestion et de surveillance nécessaires aux pratiques de tourisme durable dans les aires protégées.

[Pour consulter le manuel, cliquez ici](#)

De même, les directives pour le tourisme durable dans les aires protégées ont été conçues afin de soutenir les décideurs politiques aux niveaux international, national et régional dans le processus d'élaboration de la planification et de la gestion du tourisme dans les aires protégées et à proximité.

[Pour consulter les directives, cliquez ici](#)

Enfin, le manuel CEETO de gouvernance du tourisme durable destiné aux gestionnaires d'aires protégées est un document opérationnel conçu pour être utilisé à la fois par les gestionnaires d'aires protégées et les parties prenantes locales. Il vise à aider à la mise en œuvre de stratégies de tourisme durable dans les aires protégées.

[Pour lire le manuel, cliquez ici](#)

Le 8 mai, le webinaire intitulé « Sustainable Tourism in Protected Areas: the experience of the CEETO Project » (Tourisme durable dans les aires protégées : l'expérience du projet CEETO) a permis de récapituler les principales mesures du projet et les résultats obtenus. Il a mis en avant certains exemples évocateurs de bonnes pratiques identifiées en matière de tourisme durable. Le webinaire a mis en évidence la manière dont l'intégration des zones tampons dans la gestion du tourisme est appliquée en Slovénie. Nous avons par ailleurs appris, d'un point de vue technique, comment un nouvel outil de surveillance des visiteurs est déployé en Italie. En outre, les outils pertinents pour les gestionnaires d'aires protégées et les décideurs politiques mis au point dans le cadre du projet ont été présentés, ainsi que le réseau CEETO d'experts en tourisme durable.

[Pour visionner le webinaire, cliquez ici](#)

Parc naturel de Medvednica, qui compte parmi les partenaires du projet CEETO © Medvednica Nature Park Public institution archive





Healthy Parks
Healthy People
EUROPE

Nature et santé

Mettre en exergue les bienfaits de la nature pour la santé humaine et rassembler les aires protégées et le secteur de la santé

En juin 2020, le webinaire intitulé « Healthy Parks Healthy People Europe – connecting people and nature for a healthier and happier nature » (Europe : Santé des parcs, santé des hommes - Le rapprochement de l'homme et de la nature au service de la santé et du bonheur) a été l'occasion de lancer le nouveau programme d'EUROPARC « Healthy Parks Healthy People Europe » (HPHPe). Mis au point par la Fédération EUROPARC, ce programme s'appuie sur les pratiques innovantes recueillies par la commission Santé et aires protégées sur plusieurs années : il vise à maximiser la contribution des parcs et aires protégées d'Europe aux principales priorités politiques, notamment :

- Améliorer la santé publique et le bien-être de tous et réduire les inégalités en matière de santé
- Protéger, restaurer et financer la biodiversité
- Répondre à l'urgence climatique

En outre, le programme souhaite

- Un plus grand nombre de parcs et d'aires protégées en Europe pour fournir des sites bien gérés et accessibles et faire participer les groupes cibles à des activités de promotion de la santé.
- Plus de politiques, de bonnes pratiques et de partenariats pour maximiser le potentiel des parcs et des aires protégées d'Europe en tant qu'atouts essentiels pour améliorer la santé publique et le bien-être et réduire les inégalités en matière de santé.
- Un plus grand nombre de personnes venant de tous horizons doivent pouvoir profiter des bienfaits pour la santé liés au rapprochement avec la nature et étayer l'argumentaire en faveur d'une meilleure protection, d'une restauration et d'investissements supplémentaires dans les parcs et les aires protégées d'Europe.

Le lancement du programme s'est accompagné d'une brochure détaillant ses objectifs et la manière de les atteindre. Le programme HPHPe a été élaboré par la commission Healthy Parks Healthy People (anciennement nommée commission « Health and Protected Areas »).

Pour tout savoir sur le programme, cliquez ici





Yves Le Lostecque,
Michael McClure, Nicola
Notaro, Alberto Robles
and Carol Ritchie
at the Information
Sharing Event
© Stefania Petrosillo.

Sports de plein air

Le réseau européen des sports de plein air (ENOS) a été invité à organiser un atelier dans le cadre de notre conférence annuelle. Il fait partie du protocole d'entente signé avec EUOPARC.

L'atelier intitulé « *Outdoor sports – how do we measure the benefits they bring to people and Protected Areas?* » (*Sports de plein air : comment évaluer leurs bienfaits pour les personnes et les aires protégées ?*) a présenté le vaste éventail de bienfaits que procurent les sports de plein air et la manière de les évaluer efficacement d'un point de vue économique.



Participants à l'événement de partage d'informations © Stefania Petrosillo.

Toutes les présentations issues de l'atelier sont disponibles [ici](#)



ENOS
European Network
of Outdoor Sports

De la théorie à la pratique

Le 3 mars, 10 jours avant le confinement total, EUOPARC et ENOS ont organisé un événement de partage d'informations à Bruxelles. L'événement a été consacré en priorité au lien qui existe entre la préservation de la nature et les sports de plein air. Après le lancement des 10 bons principes pour les sports de plein air dans les aires protégées en 2019, cet événement a été l'occasion de renforcer le lien entre les secteurs du sport et de la nature, et de le replacer dans la perspective de la Commission européenne : Yves Le Lostecque, responsable de l'unité Sports de la DG EAC, et Nicola Notaro, responsable de la protection de la nature de la DG ENV ont activement participé.

Pour en savoir plus sur la manifestation, [cliquez ici](#)



Changement climatique

Soutenir les aires protégées en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation aux nouvelles conditions

NaturAdapt : processus d'apprentissage collectif dynamique concernant l'adaptation au changement climatique

En tant que partenaire de LIFE Natur'Adapt, EUROPARC incite ses membres à intégrer l'adaptation au changement climatique dans leurs pratiques de gestion. LIFE Natur'Adapt [LIFE17 CCA/FR/000089] est un projet sur 5 ans mis au point avec le soutien du programme LIFE, de l'Agence française de la biodiversité et du ministère français de la transition écologique.

En 2020, EUROPARC a continué de prendre part activement au pilotage du projet, au développement de six réserves naturelles françaises amenées à servir de pilotes et à la diffusion des résultats du projet. Parmi les principales activités d'EUROPARC, citons l'organisation du séminaire de Siggen, la coordination d'un groupe de travail européen sur l'adaptation au changement climatique dans les aires protégées, l'organisation de deux webinaires et la publication de ressources en ligne sur le sujet.

Pour accéder à des ressources sur le changement climatique, cliquez ici



En avril, les membres du groupe de travail sur le changement climatique ont fait part de leurs idées sous la forme d'une analyse SWOT consacrée à l'adaptation au changement climatique dans les aires protégées. En octobre, nous avons collaboré avec ENCA, IHOBE et EUROPARC-Espagne afin de proposer une analyse plus approfondie de l'adaptation au changement climatique dans les aires protégées et d'aider nos membres à passer de la théorie à la pratique. Les participants ont tiré des enseignements essentiels sur la manière dont l'adaptation au changement climatique doit être planifiée et mise en œuvre dans les aires protégées.



De la théorie à la pratique

Dans le cadre des efforts consentis pour soutenir les décideurs politiques, l'équipe LIFE Natur'Adapt et le groupe de travail d'EUROPARC sur le changement climatique ont activement participé en juin 2020 au « Séminaire - dialogue » avec la Commission européenne. Une session a été consacrée aux débats autour des menaces et des opportunités, des forces et des faiblesses des aires protégées face au changement climatique. Début octobre, une session de travail en ligne a été organisée avec des experts des DG ENVI et CLIMA afin de mettre au point conjointement un document de politique, actuellement en cours d'élaboration.

Futurs thèmes

Explorer de nouveaux thèmes afin de soutenir la contribution des responsables d'aires protégées au développement durable

Une nouvelle stratégie EUROPARC

La stratégie d'EUROPARC est le mécanisme qui nous permet de mettre en œuvre notre mission et notre vision, en veillant à ce que le travail de la Fédération soit utile à nos membres. Elle fournit un cadre structurant les objectifs d'EUROPARC, en tant qu'organisation, afin que nous puissions planifier efficacement et assurer un soutien adapté au travail pour les aires protégées en Europe.

L'année 2021 est la dernière de notre stratégie actuelle, qui a débuté en 2015 à l'issue d'une vaste consultation de nos membres.

Pour élaborer la nouvelle stratégie, quelques questions préliminaires avaient été envoyées à nos membres en 2019. Un calendrier de consultation avait alors été élaboré et approuvé. La véritable consultation a débuté début 2020, avec le soutien et la supervision d'un groupe de travail dédié regroupant des représen-

tants du Conseil, des sections et de la direction. En mai, nous avons lancé un vaste questionnaire en ligne, en plusieurs langues, à destination de tous nos membres. Grâce à lui, nous avons recueilli de nombreuses informations utiles concernant les réalisations des membres, les futures priorités et les axes de travail : nous avons également recueilli des informations sur les nouvelles tendances et les facteurs de changement, des commentaires sur les expériences des membres d'EUROPARC, et leurs besoins et attentes en matière de priorités de mise en œuvre. Au total, nous avons reçu 86 réponses provenant de 31 pays.

Parallèlement, nous avons organisé des ateliers en ligne spécifiques pour les membres des sections. Neuf ateliers ont été organisés, généralement dans la langue des sections hôtes : 110 personnes de 19 pays différents ont participé aux ateliers. Au cours des ateliers, nous avons examiné les objectifs de la stratégie de l'UE en matière de biodiversité à l'horizon

2030, et les changements et tendances actuels rencontrés ou anticipés par les aires protégées. Nous avons analysé les travaux actuels d'EUROPARC et identifié de nouvelles propositions et changements à mettre en œuvre d'ici 2030.

Sur les conseils de Dialogue Matters, toutes les informations ont été analysées par la direction. Le processus s'est alors poursuivi en octobre par un atelier en ligne sur deux jours, avec les sections, le Conseil et la direction d'EUROPARC. Cet atelier a permis d'identifier les futurs axes de travail et les principales priorités.

Le travail se poursuit en 2021 : ce printemps, l'équipe de rédaction se consacre à l'agencement de toutes les contributions recueillies et à la préparation d'une ébauche de la stratégie. Cette ébauche sera transmise pour nouvelle consultation avant l'été. La nouvelle stratégie sera ensuite révisée et fera l'objet d'un vote lors de l'Assemblée générale 2021.

Lake District © danielkay



Tous ensemble, développons notre organisation

Un réseau n'est efficace et efficient que s'il s'efforce de s'améliorer constamment dans les domaines de la gouvernance, des ressources humaines, des finances et des communications.



Gouvernance : mode de fonctionnement
Le pouvoir humain : les ressources humaines
Finances de la fédération
Rapport financier
Communiquer et écouter



Gouvernance : mode de fonctionnement

Improving the governance system of the EUROPARC Federation to meet good governance principles and increase efficiency

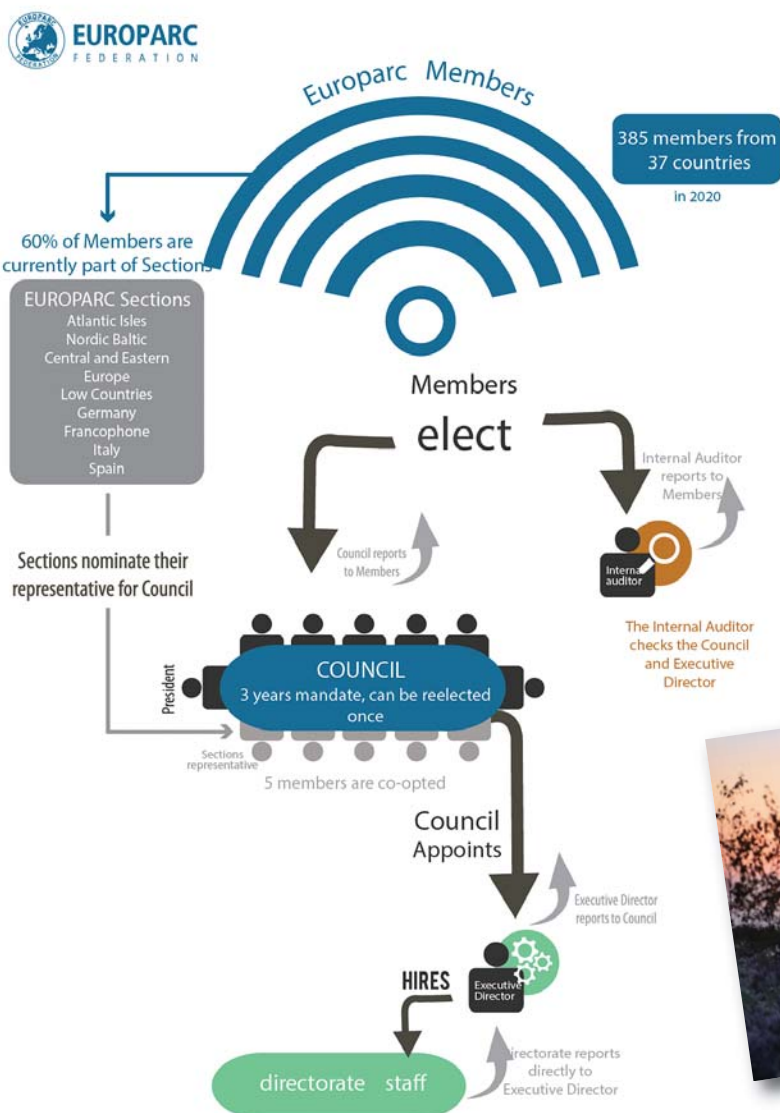
Assemblée générale 2020

Pour la première fois, les élections prévues pour 2020 ont dû être reportées à 2021, en raison de la Covid-19 : par ailleurs, l'Assemblée générale (AG) d'EUROPARC s'est déroulée en ligne, conformément aux réglementations « Verein » en Allemagne. Après l'introduction de la réunion en ligne par le président, le trésorier, le représentant des jeunes et l'auditeur interne ont présenté leurs comptes rendus. La directrice exécutive a ensuite fait le point sur les travaux de la Fédération en 2019 et 2020, et invité les sections et commissions d'EUROPARC à faire part de mises à jour spécifiques. Un plan de travail et un budget provisoires pour 2021 ont été présentés et approuvés par l'AG. M. Roger de Freitas a été confirmé à son poste d'auditeur interne pour 2021. En outre, la conférence EUROPARC 2021 a été annoncée. Elle se déroulera aux Pays-Bas, du 4 au 8 octobre, sous le titre : « *Tribute to our landscapes: where people and nature meet in harmony* » (Hommage à nos paysages : quand l'homme et la nature communient).



Capture d'écran issue de la toute première Assemblée générale d'EUROPARC en ligne

EUROPARC Governance Structure



Réunions du Conseil

En 2020, toutes les réunions du Conseil se sont tenues en ligne et plus régulièrement : 8 réunions de ce type ont été organisées pour mieux soutenir le travail de l'organisation en cette année difficile. Les principaux sujets abordés par le Conseil en 2020 ont été la monétisation régulière de la situation financière de l'organisation et les informations fournies à propos du nouveau processus de développement de la stratégie. En outre, les mises à jour des politiques ont été partagées pour l'organisation de la conférence en ligne. Deux sessions thématiques ont également été organisées, l'une consacrée au changement climatique et l'autre, à la collecte de fonds.

Les différents comptes rendus sont disponibles ici



Le pouvoir humain : les ressources humaines

Développer le potentiel des ressources humaines et le flux de communication entre toutes les composantes de la Fédération.

La direction d'EUROPARC est répartie à travers toute l'Europe. Pour nous tenir au courant du travail de chacun, nous organisons une réunion d'équipe toutes les deux semaines. Normalement, nous nous réunissons tous également une fois par an en décembre.

Malheureusement, une réunion en face-à-face n'a pas été possible en 2020, mais nous avons tout de même organisé une réunion d'équipe informelle en ligne à la fin de l'année pour faire le point et préparer l'année à venir, ainsi que pour célébrer ensemble.

En 2020, quelques changements de personnel ont également eu lieu. Après avoir travaillé pendant six ans pour la Fédération, Bárbara Pais, notre responsable de la communication, est partie. Les rangs de l'équipe se sont étoffés avec l'arrivée d'Esther Bossink au poste de responsable de la communication et le retour de Michaela Kozminova, ancienne stagiaire, nommée au poste de responsable de la communication et des adhésions.

Commissions EUROPARC

Les commissions EUROPARC sont des groupes d'experts au sein du réseau EUROPARC qui sont réunis pour promouvoir, étudier et développer un thème particulier relatif au travail des aires protégées. Découvrez le travail réalisé par la Commission Healthy Parks Healthy People en page 20, le travail réalisé par la Commission des aires protégées et de l'agriculture durable en page 17 et la Commission périurbaine en page 6. Des Commissions internes moins nombreuses et des groupes d'études sont également souvent constitués pour une tâche spécifique, par exemple le groupe de travail consacré au changement climatique. Vous trouverez leur travail à la page 22.



Finances de la fédération

Trouver de nouveaux financements et soutenir financièrement les activités de la Fédération.

En tant que membre du plus vaste réseau d'aires protégées d'Europe, vous avez accès à une pléthore d'opportunités uniques qui vous aideront dans votre travail. Qu'il s'agisse d'outils de gestion, de séances de renforcement des capacités, de partages d'expériences avec d'autres professionnels ou de (re)présentation de vos enjeux au niveau européen, notre réseau soutient et stimule le flux d'idées et la créativité nécessaires à tous les niveaux dans les aires protégées.

En 2020, nous avons accueilli chaleureusement 15 membres qui ont rejoint les rangs de la Fédération, notamment de Grèce, d'Italie, d'Espagne, des Pays-Bas, du Danemark, du Royaume-Uni et de Suède. C'est en revanche avec tristesse que nous avons dit au revoir à 16 de nos membres de Roumanie, de Norvège, du Royaume-Uni, d'Allemagne, de Suisse, du Danemark, de Finlande, de Belgique et de France. En décembre 2020, la Fédération EUROPARC comptait au total 385 membres répartis en 37 pays.

Rapport financier

Résumé du Bilan de la Fédération EUROPARC

| | 2020 | 2019 |
|---|-------------------|-------------------|
| ACTIFS | | |
| Crédits | | |
| Total crédits fixe | 3 704,85 | 7 813,99 |
| Total des actifs | 338 139,06 | 342 593,96 |
| Total des actifs | 341 843,91 | 350 407,95 |
| PASSIFS | | |
| Profit Reserve | 195 890,24 | 188 374,88 |
| Débts | | |
| Provisions | 26 459,94 | 20 343,79 |
| Dettes à court terme | 119 493,73 | 141 689,28 |
| Total des ressources et des débits | 341 843,91 | 350 407,95 |

Revenus et Dépenses

| | 2020 | 2019 |
|---|-------------------|-------------------|
| Revenus | | |
| Cotisations des membres | 353 259,12 | 344 802,5 |
| Financements | | |
| Financements de la CE | 169 848,13 | 189 021,24 |
| Financements pour projets | 191 515,02 | 302 308,70 |
| Autres revenus | 142 796,68 | 108 118,66 |
| Total des revenus | 857 418,95 | 944 251,10 |
| Dépenses Simplifiées | | |
| Total des coûts du personnel | 579 405,36 | 594 663,75 |
| Total des coûts de bureau | 28 050,62 | 27 500,00 |
| Total déplacements et subsistance | 17 835,21 | 114 709,53 |
| Total autres coûts | 96 580,31 | 84 934,81 |
| Total dépenses générales | 51 738,85 | 58 879,10 |
| Total Assistance extérieure et rétributions professionnelles | 76 293,24 | 60 535,98 |
| Coûts totaux | 849 903,59 | 941 223,17 |
| Résultat | 7 515,36 | 3 027,93 |

Communiquer et écouter

Mettre au point des communications plus malignes

Toute première conférence EUROPARC en ligne

La conférence EUROPARC constitue le point culminant de l'année pour les professionnels de la nature à travers toute l'Europe. Nous n'allions par conséquent pas y renoncer à cause de la Covid-19 !

Lorsqu'il est devenu clair qu'il ne serait plus possible d'organiser une conférence en face-à-face en Autriche (qui est reportée et non pas annulée !), nous avons décidé de faire le grand saut et d'organiser notre toute première conférence EUROPARC en ligne.

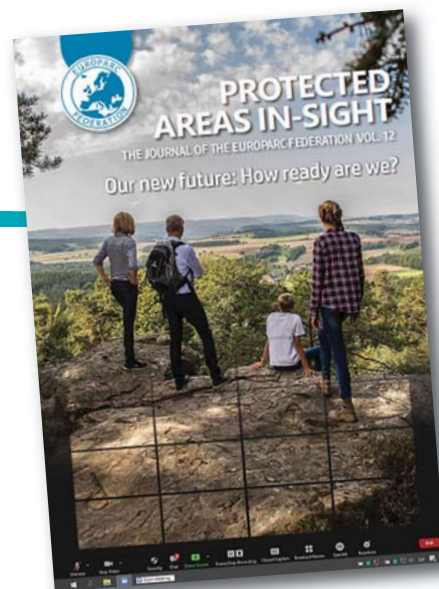
Nous avons pris conscience qu'en ces temps difficiles, la coopération et la communication internationales sont plus importantes que jamais. La Fédération EUROPARC a donc voulu donner à ses membres la possibilité de se réunir, même virtuellement. C'est ainsi que la conférence EUROPARC 2020 en ligne « OUR NEW FUTURE: HOW READY ARE WE? » (NOTRE NOUVEL AVENIR : Sommes-nous prêts ?) a vu le jour.

Cet événement virtuel innovant sur deux jours a eu lieu les 8 et 9 septembre. Après avoir étudié la valeur de la nature dans de nombreux secteurs de la société lors de la conférence EUROPARC 2019, nous avons décidé en 2020 de nous tourner vers l'avenir : nous avons exploré les compétences et capacités dont les aires protégées ont besoin pour mettre en œuvre la stratégie en matière de biodiversité à l'horizon 2030 et pour l'ère post-Covid-19.

Lors de cette expérience interactive en ligne, nous nous sommes efforcés de permettre aux délégués de dialoguer avec des collègues de toute l'Europe et de bénéficier du réseau EUROPARC en ces temps difficiles. Grâce à notre plateforme en ligne, les délégués ont pu publier des informations intéressantes, réagir aux propos de leurs collègues et communiquer les uns avec les autres.

Grâce à nos principaux orateurs, notamment Virginijus Sinkevicius (Commissaire à l'environnement, aux océans et à la pêche), le professeur Christian Baumgartner, Mike Appleton de l'UICN et Erica Stanciu de ProPark, les délégués ont débuté leur journée avec enthousiasme. Des ateliers ont ensuite été organisés lors des sessions d'après-midi sur divers sujets tels que le renforcement des capacités de gestion professionnelle de la nature, le changement climatique, et le tourisme durable.

[Le compte rendu de la conférence est consultable ici](#)



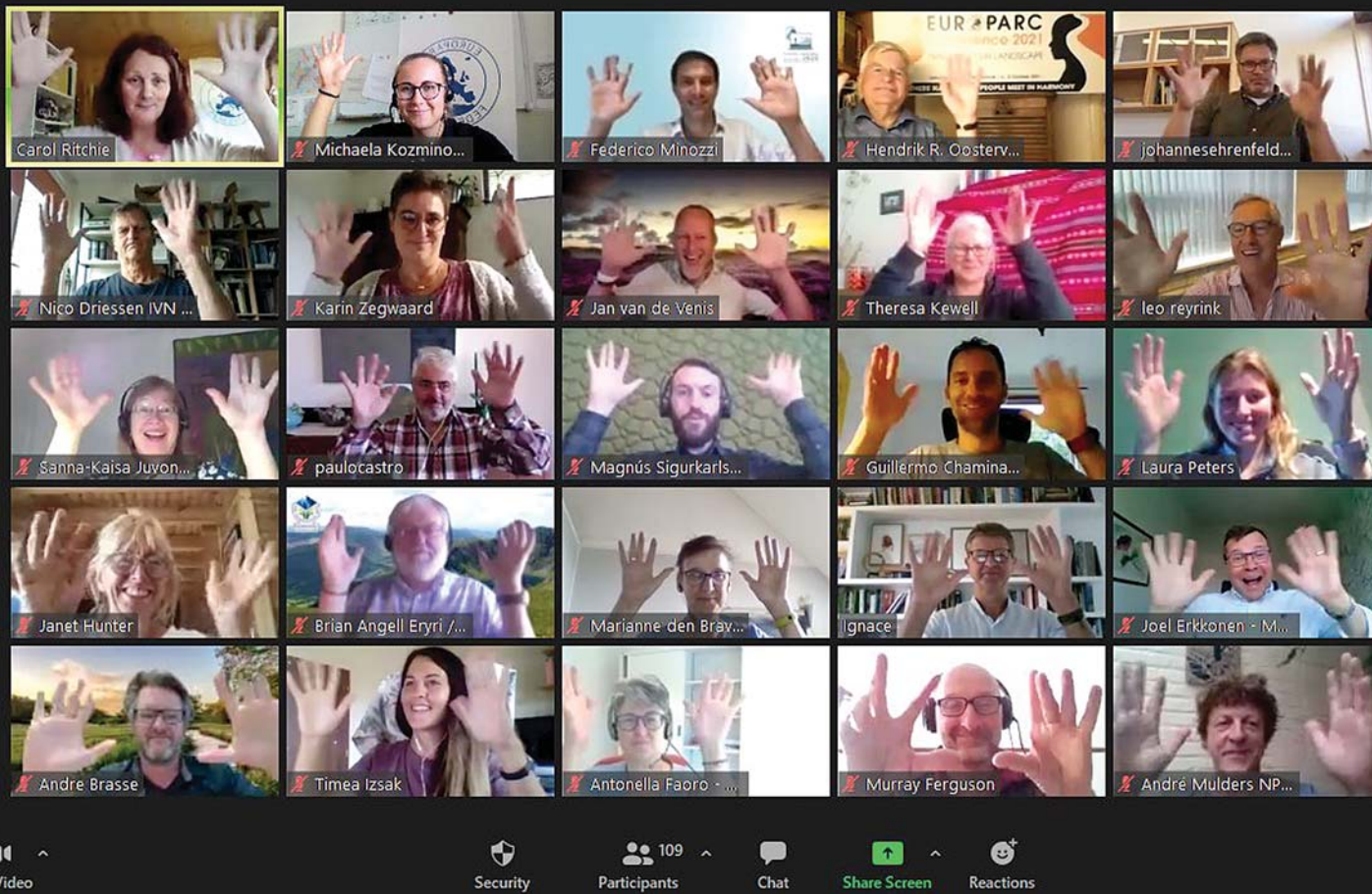
Présence en ligne d'EUROPARC

La Fédération EUROPARC continue d'être très active sur les médias sociaux. Grâce à notre compte Facebook, nous avons atteint 392 444 personnes et nous comptons désormais plus de 7 000 followers. Sur Twitter, EUROPARC compte à présent 3 479 followers et en 2020, les posts ont été vus 503 400 fois. En avril 2020, nous avons également lancé notre page Instagram qui compte actuellement plus de 700 followers. En outre, nous envoyons régulièrement une lettre d'information à plus de 6 000 abonnés.

Notre site Web est lui aussi régulièrement mis à jour et constitue une excellente source d'information, proposant de nombreuses études de cas, des webinaires et de nouveaux articles intéressants ajoutés en permanence. Rien que l'an dernier, 56 études de cas consacrées à un vaste éventail de sujets ont été ajoutées ! Nous avons aussi mis à jour les pages Web consacrées au travail politique d'EUROPARC, où vous trouverez de nombreuses informations pour mieux vous orienter dans l'environnement complexe de Bruxelles.

[Consultez ces informations ici](#)





Capture d'écran issue de la toute première conférence d'EUROPARC en ligne

Protected Areas In-Sight

Chaque année, le journal annuel d'EUROPARC, intitulé « Protected Areas In-Sight », met en lumière le thème de la dernière conférence, propose des articles d'experts propices à la réflexion et constitue une source d'inspiration pour la communauté EUROPARC sur un vaste éventail de sujets. Reprenant le thème de la conférence en ligne 2020, le journal se penche sur les questions de « Notre nouvel avenir », examine dans quelle mesure nous sommes prêts à y faire face et met l'accent sur l'importance du renforcement des capacités des professionnels de la nature. L'édition 2020 arbore un nouveau design, symbolisant le défi que représente la Covid-19, qui nous a obligés à transférer toutes nos activités vers le monde virtuel de ZOOM. La publication est disponible en anglais, en allemand et en français.

[Pour la lire, cliquez ici](#)

Événements EUROPARC

Du fait de la pandémie, la direction d'EUROPARC n'a bien sûr pas pu se déplacer comme à l'accoutumée. Toutefois, grâce aux événements organisés en ligne, nous avons pu garder le contact avec nos pairs et nous tenir informés.

En mai 2020, la directrice exécutive Carol Ritchie a assisté à la conférence en ligne d'Interpret Europe intitulée « Fostering heritage communities ». Cette conférence a jeté les bases de la conférence d'EUROPARC et nous tenons à remercier nos amis et collègues d'Interpret Europe de leur aide et de leurs conseils.



Federico Minozzi, directeur général, lors du 10e atelier régional de la plateforme européenne consacrée à la coexistence entre l'homme et les grands carnivores.

Par ailleurs, Carol Ritchie a pris la parole lors de différents webinaires, notamment celui de la CMAP de l'UICN intitulé « Vital Sites: People and Parks; the pathways to social and ecological recovery » (Sites vitaux : personnes et parcs ; les voies de la reprise sociale et écologique). Cet événement s'est concentré sur la manière d'accroître la valeur des parcs et des aires protégées pour la santé et le bien-être de chacun, la cohésion sociale et la reprise économique, tout en améliorant les résultats en matière de préservation. Notre directrice exécutive a également partagé la scène en ligne avec le Premier ministre islandais lors d'une discussion autour de la création d'un nouveau parc national dans le pays, expliquant comment les parcs nationaux peuvent rapprocher les populations de leur environnement.

Notre réseau européen

Au fil des années, la Fédération a soutenu la création de les sections régionales et nationales. Les sections d'EUROPARC remplissent nombreux objectifs de la Fédération, travaillant à la mise en oeuvre de la stratégie, tout en reflétant les priorités et les caractéristiques des régions qu'elles couvrent.

www.europarc.org/sections

**Section d'Europe centrale et orientale d'EUROPARC 2020
EUROPARC Îles Atlantiques
Section francophone
EUROPARC Deutschland devient Nationale Naturlandschaften e. V.
Federparchi-EUROPARC Italia
EUROPARC Pays-Bas
EUROPARC Pays nordiques et baltes
EUROPARC Espagne 2020**



Section d'Europe centrale et orientale d'EUROPARC 2020



EUROPARC
Central and Eastern Europe

L'année 2020 a débuté comme les années précédentes. La section s'était lancée dans ses tâches quotidiennes, et le personnel et les membres des aires protégées s'apprêtaient à planifier les activités de l'année. Par ailleurs, la direction du parc national d'Hortobágy, en tant que président de section, et la direction de la réserve de biosphère du delta du Danube étaient prêtes à recevoir les membres de la section dans le magnifique delta du Danube à l'occasion de l'assemblée annuelle des membres de la section. Nous avons pu nous rencontrer en personne, discuter des changements et difficultés du moment, parler du quotidien, nous renseigner concernant l'adaptation au changement climatique, travailler conjointement à l'élaboration de la nouvelle stratégie de la Fédération et visiter les habitats spectaculaires du delta du Danube.

Malheureusement, la crise de la Covid-19 a totalement bouleversé notre quotidien et mis à mal nos projets ambitieux. Les membres ont dû se contenter de « rencontres » en ligne. Depuis lors, la plupart des événements, dont notre assemblée des membres, ont été annulés ou organisés en ligne. La situation a été très difficile pour de nombreux membres, mais chacun s'est efforcé de faire de son mieux. En outre, face à la situation, chacun a dû tester et appliquer de nouvelles techniques, de nouveaux outils dans le tourisme, dans la communication et dans le travail, ce qui peut constituer un résultat très positif.

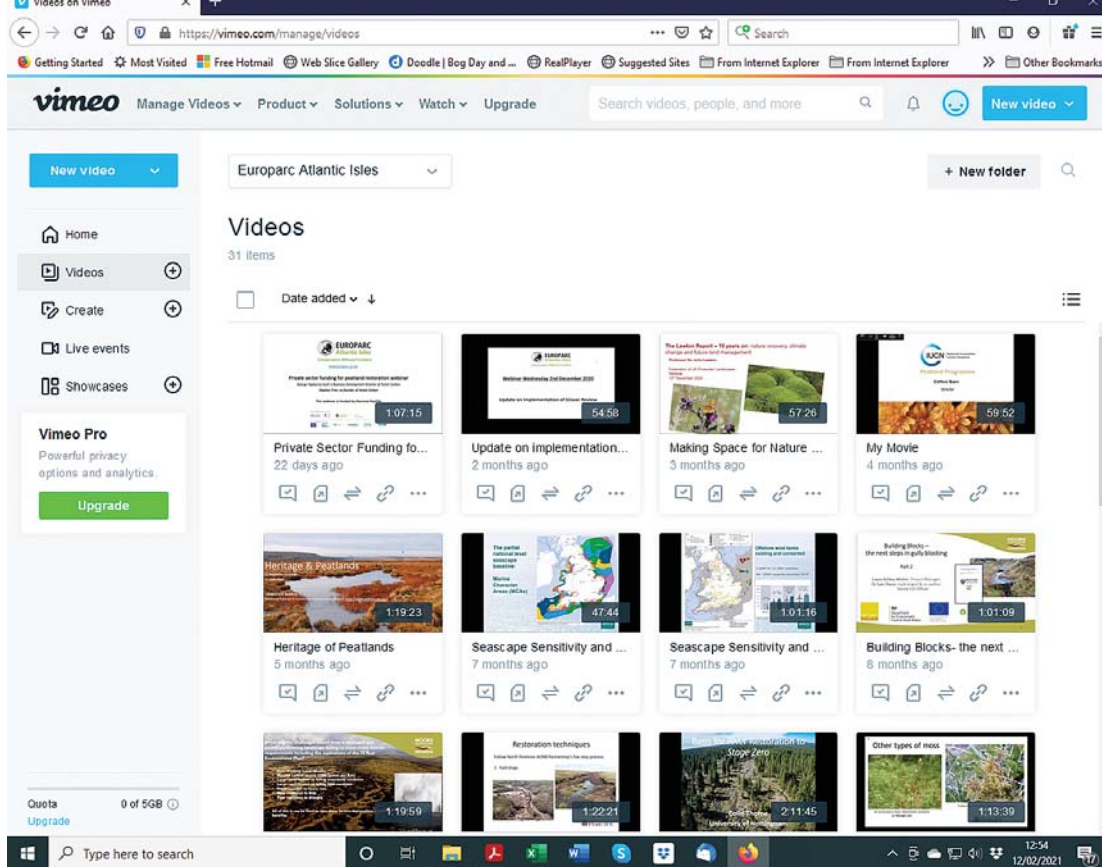
Certains membres de la section ont participé à la Journée européenne des parcs, qui a pris des formes diverses cette année. En fonction des restrictions nationales, elle a été l'occasion de visites guidées, de randonnées à vélo, de concours de photos, mais aussi de visites en ligne/vidéo autour des aires protégées ou de quiz en ligne.

Nous commençons tout juste à collaborer avec l'Initiative pour les zones humides des Carpates. Nous espérons avoir l'occasion de resserrer nos liens dans un avenir proche.

L'une des tâches essentielles a consisté à travailler sur la nouvelle stratégie de la Fédération, et à faire entendre la voix de l'Europe centrale au sein de la famille EUROPARC. Les membres de la section ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans les différents groupes de travail et ont participé activement aux ateliers en ligne consacrés à la stratégie.

La section a également été représentée à l'Assemblée générale et à la Conférence annuelle d'EUROPARC. Les deux événements en ligne ont été très utiles et motivants pour les membres.

Après cette année difficile, il est toujours très difficile, voire encore plus ardu, pour les membres actifs de la section de garder leur motivation. Cependant, quelques progrès se font jour, par exemple, la plupart des membres ont actualisé leurs coordonnées et fait part de leur engagement afin de garder le contact plus efficacement. Par ailleurs, de plus en plus de membres ont accepté d'impliquer de jeunes membres du personnel aux travaux d'EUROPARC.



EUROPARC Îles Atlantiques

L'année 2020 restera dans les mémoires comme une année difficile mais intéressante. A bien des égards, elle a également été plus active que d'habitude. Nous nous sommes rapidement adaptés au travail à domicile et à la maîtrise des différentes technologies de communication, ce qui nous a permis de communiquer davantage.

Activités

La section des Îles Atlantiques (EAI) disposait déjà d'un programme actif de webinaires, mais celui-ci s'est étoffé. En 2020, nous avons organisé des webinaires sur les thèmes suivants :

- Mise à jour de Defra Glover
- Faire de l'espace pour la nature sur 10 ans
- Projets relatifs aux tourbières et mise à jour du code correspondant
- Patrimoine des tourbières
- Sensibilité des paysages marins et écrans visuels : Dernières approches et conseils - Partie 1 : écrans visuels
- Sensibilité du caractère des paysages marins - Partie 2
- Composants des ravins de tourbières - Partie 1
- Composants des ravins de tourbières - Partie 2
- Examen des travaux de restauration de Pennine PeatLIFE
- Approche, conception et applications de niveau zéro de la restauration des cours d'eau de l'Oregon adaptées au contexte de cours d'eau Honlicote Estate au Royaume-Uni
- Rôles des différentes espèces de sphaigne dans les tourbières

- Exploitation du caractère paysager et des qualités des paysages désignés : perspective de gestion du développement
- Gestion de la molinie

Au cours de cette période, nous avons enregistré plus de 2 500 inscriptions aux webinaires et plus de 2 500 visionnages des enregistrements des webinaires, provenant de 17 pays et de plus de 200 organisations.

L'EAI a recruté 5 nouveaux membres au sein de son conseil d'administration qui ont déjà proposé de nouvelles idées et activités. L'EAI dispose désormais d'une stratégie de communication, ainsi que d'un plan visant à recruter davantage de membres. Cette année, nous avons recruté 7 nouveaux membres, dont les principales agences pour la nature au Royaume-Uni et en Irlande.

Nos voyages d'étude Erasmus+ ont été mis en attente, mais bénéficient d'une prolongation d'un an du projet. Les groupes planifient activement leurs voyages d'étude qui se concrétiseront lorsqu'il sera à nouveau possible de voyager. Il en va de même des visites de sites qui ont été mises en attente pour cette année.

À la suite de la sortie du Royaume-Uni de l'UE, les aires protégées tiennent à s'assurer que leurs liens avec leurs collègues de toute l'Europe ne se perdront pas. EUROPARC a un rôle essentiel à jouer à cet égard.

L'avenir

S'il est incertain pour la plupart d'entre nous, l'EAI prévoit davantage de webinaires cette année, ainsi que l'organisation d'un grand événement en ligne pour ses membres. Nous espérons pouvoir reprendre nos voyages d'étude plus tard dans l'année et compter sur une présence active à la Conférence d'EUROPARC qui se déroulera aux Pays-Bas.



EUROPARC
Atlantic Isles

Section francophone

En 2020 la Section francophone s'est impliquée dans les réflexions sur le renouvellement de la stratégie d'EUROPARC et l'élaboration collective d'une Note de positionnement sur les Parcs naturels, régionaux et paysagers d'Europe via le portage de l'animation de la plateforme par la Fédération des Parcs naturels français.



Activités clés en 2020

Portage de l'animation de la « Regional nature parks Platform » par la FPNRF :

La Fédération des PNR de France a coordonné et animé, avec EUROPARC, le groupe de travail composé de plusieurs réseaux de Parcs naturels, régionaux et paysagers dont les réseaux suisse, luxembourgeois et wallon, pour co-écrire une Note de positionnement de cette catégorie d'aires protégées. Plusieurs représentants de ces réseaux, dont la Suisse et la France, sont intervenus lors d'un atelier virtuel porté et animé par EUROPARC le 22 octobre dans la Semaine des Régions à Bruxelles pour présenter et illustrer ce nouveau support.

Contribution au renouvellement de la stratégie d'EUROPARC :

Les membres de la Section francophone ont participé à un atelier animé par EUROPARC, spécifique à chaque Section pour travailler sur la future « Stratégie EUROPARC » lors de la réunion de la Section francophone, le 26 mai. A la demande des membres, un atelier « Présentation des outils d'EUROPARC » a été co-organisé le 11 juin par EUROPARC et la Section francophone, afin de mieux connaître la diversité des activités d'EUROPARC. Enfin, le 28 octobre, la Fédération des PNR de France au titre de représentant de la Section francophone a pris part à l'Atelier « Intersections/CA » pour approfondir le travail sur la future stratégie d'EUROPARC.

Participation aux activités de réseau :

Pour développer les échanges d'expériences et les projets collectifs entre les membres, ainsi que renforcer le poids des réseaux nationaux et d'EUROPARC et la mise en réseau, des rapprochements et des échanges entre équipes techniques des têtes de réseaux nationales et d'Europarc ont eu lieu, notamment sur des sujets majeurs :

- Climat, Énergie, Carbone : Recueil de bonnes pratiques des Parcs naturels en Europe par le réseau des Parcs autrichiens pour leur congrès annuel, Enquête des PNR français sur les projets « carbone » d'autres réseaux de Parc en Europe, amorce de réflexion sur un montage de projet européen.
- Natura 2000 : A. Philippeau, chargée de mission inter-réseaux à la FPNRF, est devenue membre de la commission d'EUROPARC.
- Agriculture durable, agroécologie, PAC, alimentation : F. Drugmant / F. Moesch, chargées de mission à la FPNRF, sont en contact avec Europarc (S. Petrosillo) et la commission Agriculture durable.

Lisez la Note de positionnement ici



Principaux succès et défis de 2020

Parution électronique « Policy paper – Europe's Regional Nature and Landscape Parks »

Contributions aux ateliers de renouvellement de la stratégie d'EUROPARC

Contact : Katy MONIER / kmonier@parcs-naturels-regionaux.fr

EUROPARC Deutschland devient Nationale Naturlandschaften e. V.

Nationale
Naturlandschaften



Une année hors du commun, y compris pour Nationale Naturlandschaften e. V.

Cette année, de nouveaux défis ont dû être relevés, de nouvelles mesures ont dû être prises et nous avons dû regarder ensemble vers l'avenir. Cela a également été le cas pour l'organisation à but non lucratif des aires protégées allemandes. L'alliance conclue avec l'association des parcs naturels allemands (Verband der Deutschen Naturparke e. V.) (VDN) permettra de renforcer l'orientation commune du travail des deux associations sous la marque ombrelle « Paysages naturels nationaux » pour le bien de toutes les régions. Grâce à la coordination conjointe des programmes et des projets, les aires protégées sont confirmées dans leur rôle de lieux clés pour le bien-être physique et psychologique de la population, ainsi que pour le tourisme durable, notamment en ces temps marqués par la pandémie de coronavirus. Deux activités essentielles de 2020 sont présentées ci-dessous.

Volontourisme pour la biodiversité dans les paysages naturels nationaux

Grâce à des partenariats innovants établis entre les aires protégées et les acteurs du tourisme, Nationale Naturlandschaften e. V. soutient le développement d'offres de volontourisme séduisantes mais aussi significatives au niveau économique dans quatre régions modèles (le parc national de Müritz, le parc national de la mer des Wadden du Schleswig-Holstein, la réserve de biosphère de l'Elbe centrale et le parc naturel du sud de la Forêt-Noire). Le volontourisme, qui consiste à placer ses vacances sous le signe de travaux pratiques en faveur de la biodiversité,

permet aux vacanciers de contribuer à la préservation de la biodiversité en effectuant des tâches simples d'entretien, par exemple dans la protection des tourbières ou des biotopes et ainsi de soutenir le travail des aires protégées. Parallèlement, les vacanciers sont sensibilisés aux questions de la préservation de la nature et encouragés à s'engager à titre personnel, même au-delà de leurs vacances. Le projet « Volontourisme pour la biodiversité » est conçu pour servir d'exemple : les aides à l'action prévues dans le cadre du projet pour les parties prenantes intéressées doivent donner des impulsions en vue d'une diffusion à grande échelle de nouvelles idées de volontourisme.

Le projet est soutenu par l'Agence fédérale pour la préservation de la nature et financé par le ministère fédéral de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire dans le cadre du programme fédéral sur la biodiversité.

Guidage numérique des visiteurs dans les paysages naturels nationaux

Comment protéger les régions particulièrement sensibles des paysages les plus précieux d'Allemagne tout en continuant à proposer des expériences impressionnantes au milieu de la nature ? La réponse à cette question ne pose pas seulement de grands défis aux aires protégées allemandes. La pandémie actuelle en particulier met en évidence la nécessité d'informer et de communiquer efficacement avec les visiteurs. Une expérience en plein air débute généralement bien à l'avance au niveau numérique, mais les informations relatives aux cartes et aux

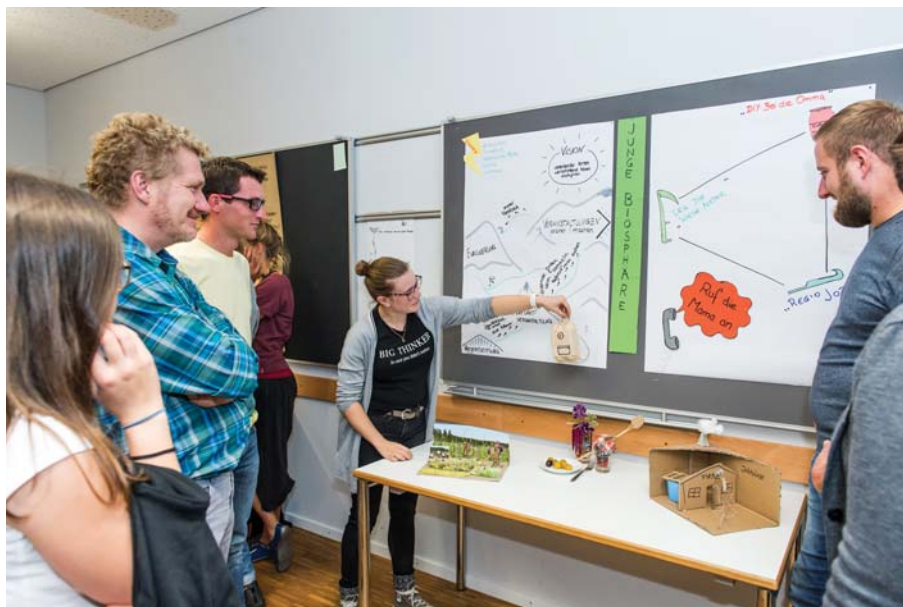
itinéraires sur les plateformes numériques décrivent rarement les règles applicables dans les aires protégées. Souvent, le monde numérique présente des chemins qui n'existent plus dans l'aire protégée. Pour relever ces défis, Nationale Naturlandschaften e. V. s'implique en tant que membre du Conseil d'administration de « Digitize the Planet », association à but non lucratif regroupant des acteurs des secteurs des sports de plein air, de la protection de la nature et du tourisme. L'association numérise les informations relatives à la préservation de la nature, ainsi que les règles à respecter dans la nature, comme les restrictions des sentiers et les interdictions d'accès. Les données sont libres d'accès et doivent être diffusées principalement sur des plateformes extérieures, auxquelles les visiteurs peuvent accéder à tout moment. « Digitize the Planet » soutient ainsi le guidage numérique des visiteurs dans les aires protégées. Au cours de la première année qui a suivi la création de l'association, les règles de plus de 40 activités dans 11 régions pilotes ont déjà été numérisées. Au cours de l'année à venir, l'association espère également attirer davantage de membres et de sympathisants au niveau international afin de collaborer tous ensemble à des solutions numériques à grande échelle pour les conflits locaux.

Défis futurs 2021

Après une première édition réussie en 2019, le deuxième Forum des jeunes germanophones du MAB (Man and the Biosphere) se tiendra cette année dans la région de biosphère du Jura souabe. L'événement, qui se déroule sur plusieurs jours, permet des échanges informels avec des jeunes qui vivent ou travaillent dans des réserves de biosphère afin de recueillir leurs points de vue en matière de développement futur des réserves de biosphère et de promouvoir la participation de la jeunesse. À l'avenir, l'organisation continuera d'intensifier la coopération avec ses membres, le VDN et la Fédération EUROPARC, de promouvoir les synergies en tant qu'élément central de mise en réseau et de donner aux aires protégées la place qu'ils méritent dans la société.

Pour plus d'informations sur Nationale Naturlandschaften e. V., cliquez ici

Points de vue des jeunes sur les réserves de biosphère à l'occasion du Forum des jeunes du MAB
© Anand Anders





Federparchi-EUROPARC Italia

Fondée en 1989, la Fédération italienne des parcs et réserves naturelles regroupe des organismes gérant des parcs nationaux et régionaux, des aires protégées maritimes, ainsi que des réserves naturelles régionales et nationales. Elle se compose de bureaux de coordination nationaux. Depuis juin 2008, Federparchi s'est également imposée comme la section italienne de la Fédération EUROPARC. La Fédération représente les parcs dans les relations avec l'État, les régions, les collectivités locales, l'Union européenne, ainsi qu'auprès de toute autre entité publique et privée intéressée par les objectifs de l'association et de ses membres. Federparchi a été créée en 1989 sous la forme d'une organisation de coordination de plusieurs parcs régionaux. En 1996, elle est devenue la Fédération italienne des parcs et des réserves naturelles. Aujourd'hui, Federparchi englobe de nombreuses aires protégées italiennes et certaines régions, provinces, municipalités, associations environnementales ; en 2020, elle comptait plus de 150 membres. En 2008, Federparchi a repris la fonction de la section italienne d'EUROPARC. À cette occasion, elle a changé de nom et est devenue « Federparchi - Europarc Italia » sur la base d'une prise de conscience : ce n'est que dans une perspective internationale que la mission de préservation de la nature et de promotion d'un développement économique durable peut être mieux réalisée.

Activités 2020

En 2020, les activités de Federparchi ont visé en priorité à soutenir la biodiversité des aires protégées italiennes et leur capacité à gérer leurs objectifs de manière

efficace, efficiente et sûre dans le contexte de **situation d'urgence liée à la Covid-19**. La section italienne d'EUROPARC s'est concentrée sur la relation établie entre l'environnement et la santé depuis décembre 2019 avec une réunion spéciale consacrée aux « parcs et à la santé » en collaboration avec la Campus Biomedical University et en présence du Dr William Bird, PDG de l'Intelligent Health Institute de Reading (Angleterre). Il a également participé à la Conférence d'EUROPARC qui s'est tenue en Lettonie en septembre 2019. L'atelier a été particulièrement utile car le 7 mai, peu après la première vague de pandémie de coronavirus, Federparchi et la Campus Biomedical University ont publié un **ensemble de règles de sécurité pour visiter les aires protégées** en respectant toutes les précautions de sécurité sanitaire conformément aux lois italiennes.

Ce « **protocole de sécurité** » a été important l'été, lorsque les aires naturelles protégées italiennes ont enregistré un nombre croissant de visiteurs à la suite du premier confinement.

En outre, la section italienne a poursuivi ses activités de lobbying et son engagement dans les institutions nationales et locales, donnant suite à des études, projets et services destinés à ses membres et partenaires. Federparchi était rompu au travail intelligent avant même l'arrivée de la pandémie. Tout le personnel était déjà connecté au serveur principal par un ordinateur personnel. La section italienne n'a donc éprouvé aucun problème pour poursuivre son travail.

En ce qui concerne les parties 1 et 2 de la **Charte européenne du tourisme**

durable (ECST), Federparchi a soutenu de nouvelles aires protégées au sein du réseau et a organisé de nombreux webinaires. Trois webinaires ont été organisés les 22 et 28 mai et le 5 juin.

En septembre, un webinaire spécial (avec présence physique partielle) a été organisé autour de la question de la mobilité durable à l'intérieur et à l'extérieur des aires protégées. En décembre, un premier webinaire a été organisé pour promouvoir la **partie 3 de l'ECST** auprès de certains parcs italiens qui avaient déjà reçu la partie 2. Le schéma de l'ECST partie 3 avait été adopté par Federparchi en juillet.

L'année 2020 aura également vu le report du **Congrès de l'UICN** prévu à Marseille en juillet, en raison de la Covid-19. Federparchi a organisé deux réunions avec le nouveau directeur général de l'UICN, Bruno Oberle, en octobre et en décembre.

Federparchi a également augmenté la production de **vidéos** visant à améliorer la diffusion et la communication de ses activités. En octobre, un séminaire en ligne a été organisé autour de la sécurité dans les parcs et un clip vidéo a été diffusé sur le site Web de Federparchi, ainsi que sur ses médias sociaux. Entre mai et juillet, Federparchi a également réalisé six vidéos alliant **nature et culture**, utilisant des images de six parcs nationaux avec des extraits de romans et de poèmes.





EUROPARC Pays-Bas

Lors de la Conférence d'EUROPARC qui s'est tenue le 25 septembre 2019 à Jūrmala, en Lettonie, la section Benelux a organisé une réunion qui a rassemblé 35 participants autour de sujets d'actualité et qui a permis de planifier les activités pour l'année prochaine.

Hendrik Oosterveld, président de la section Benelux, a souligné l'importance d'intégrer les jeunes à la gouvernance des parcs nationaux, comme déjà stipulé dans le « manifeste de la jeunesse » lors de la Conférence d'EUROPARC en Écosse en septembre 2018. Le programme des jeunes gardes forestiers et le programme Youth+ sont tous deux essentiels pour y parvenir. La section Benelux tient à continuer de s'y consacrer.

En 2020, un thème de travail central a été choisi : le climat et la nature en relation avec la santé. Comment pouvons-nous reconnecter les citoyens avec la nature ? Existe-t-il de bons exemples, de bonnes pratiques dont nous pouvons nous inspirer ? En mai 2020, une réunion a été planifiée et organisée aux Pays-Bas afin d'explorer plus avant ce thème et de s'inspirer de certains exemples existants.

Malheureusement, la pandémie de Covid-19 nous a empêchés de nous réunir pour une rencontre physique. Le 20 mai, une réunion ZOOM a été organisée à la place. Outre le processus de consultation sur la stratégie de la Fédération EUROPARC, deux sujets principaux ont été abordés avec les 17 participants des parcs nationaux de Belgique et des Pays-Bas :

1. Implication des jeunes dans les parcs nationaux :
 - Il existe actuellement 5 programmes pour les jeunes. Brève explication de ces programmes : IVN jeunes gardes forestiers, Youth +, Green Traineeship (formation sociale dispensée en dehors des heures d'étude et de travail par le biais de diverses missions dans les parcs nationaux), activités de bénévolat, consultation des jeunes
 - Les jeunes gardes forestiers vont démarrer à Kalmthout (Belgique)
 - Des efforts sont consentis dans les parcs nationaux de Drenthe afin d'impliquer les jeunes dans la gouvernance et la politique. Il semble difficile de motiver les jeunes à s'y intéresser. Des recherches sont en cours pour savoir ce que recherchent les jeunes et identifier les meilleures méthodes à employer.
 - Dans le parc national NL Delta, un poste est vacant dans une équipe centrale de 6 jeunes qui travailleront comme bénévoles.
 - De nouvelles discussions sociales doivent être organisées autour de la nouvelle relation établie entre la santé, le climat et l'agriculture respectueuse de la nature.
 - En Belgique, diverses initiatives sont également en cours afin d'impliquer activement les jeunes, comme le fonctionnement de la JNM (Association des jeunes pour la nature et l'environnement).
2. Commission « Healthy Parks Healthy People » d'EUROPARC (anciennement, Commission « Santé et aires protégées ») : Explication du document de politique par Liesbeth Van Gysegem

En tant que membre de la commission « Healthy Parks Healthy People » d'EUROPARC, Liesbeth Van Gysegem a donné une brève explication concernant le statut du programme correspondant.

Le lancement du communiqué de Jūrmala en Lettonie lors de la Conférence de septembre 2019 a appelé tous les parcs à développer davantage les activités autour de ce thème, invitant aux meilleures pratiques et à la coopération entre les parcs européens par le biais d'une boîte à outils.

Le programme européen « Healthy Parks Healthy People Europe » (Santé des parcs, santé des hommes) mis au point par la Fédération EUROPARC, vise à soutenir les parcs et aires protégées aux niveaux national, régional et local afin d'obtenir de meilleurs résultats au niveau de la santé des personnes et de la nature.

Le 29 juin 2020, EUROPARC a organisé un webinaire intitulé « Healthy Parks Healthy People Europe : Connecting People and Nature for a healthier and happier Europe » (Santé des parcs, santé des hommes : le rapprochement de l'homme et de la nature au service de la santé et du bonheur en Europe). Ce webinaire a été couronné de succès.

La Section Benelux n'a pas prévu d'autres réunions en 2020. En tant que fiers hôtes de la prochaine Conférence EUROPARC en 2021, si la situation le permet, nous espérons nous retrouver de nouveau en face-à-face pour la conférence EUROPARC à Leeuwarden, aux Pays-Bas, du 4 au 8 octobre 2021 ! Le thème de la Conférence sera : « Tribute to our landscapes: where people and nature meet in harmony » (Hommage à nos paysages : quand l'homme et la nature communient).



EUROPARC
Low Countries

EUROPARC Pays nordiques et baltes



Comme toutes les activités à travers le monde, les activités de la section nord-baltique d'EUROPARC ont été affectées par la pandémie de Covid-19. Nous avons dû renoncer aux réunions en face-à-face et utiliser des moyens de communication numériques à la place.

Au lieu de nous rendre dans le nord enneigé de la Finlande pour notre Assemblée des membres, nous sommes restés assis devant nos ordinateurs et nous nous sommes salués via nos écrans. L'assemblée des membres a eu lieu le 22 avril 2020. Nous avons échangé nos points de vue concernant les effets de la pandémie de Covid-19 sur le nombre de visiteurs et leur comportement dans les différents pays de la région nord-baltique. Les expériences et défis rencontrés étaient très similaires partout : les gens ont afflué dans les parcs nationaux en grand nombre, y compris de nombreux primo-visiteurs, ce qui a entraîné une surpopulation et des comportements inadaptés.

Les membres de la section nord-baltique d'EUROPARC ont participé le 9 juin 2020 à l'atelier de consultation autour de la stratégie d'EUROPARC pour la section. La section a souligné l'importance de la collaboration et de la coopération paneuropéenne et se réjouit de participer à leur renforcement.

L'assemblée des membres de la section nord-baltique d'EUROPARC devait se tenir dans le parc national de Pyhä-Luosto en Finlande mais la pandémie de Covid-19 en a décidé autrement. Crédit photos : Metsähallitus / Juha Pasa.

Les membres de la section nord-baltique d'EUROPARC lors de la réunion des membres en ligne en décembre 2020. Crédit photos : Metsähallitus / Sanna-Kaisa Juvonen.

Un webinaire de la section intitulé « Share It! » (Partagez vos connaissances !) a été organisé le 27 novembre 2020. Lors de ce webinaire, les membres de la section ont eu l'occasion de partager des informations sur des activités éducatives, motivantes, informatives, amusantes ou intéressantes avec les autres membres de la section. Sept présentations provenant de cinq pays ont eu lieu. Ces présentations ont été très utiles pour la gestion des aires protégées, couvrant des sujets comme la gestion des aires Natura 2000, la formation des guides naturalistes, l'éducation à la nature et la communication dans les langues autochtones Sámi, l'évaluation des déchets, l'évaluation des impacts de la fréquentation et l'amélioration de la durabilité dans les parcs nationaux urbains.

Une réunion des membres a été organisée en ligne le 16 décembre 2020, clôturant ainsi les activités de l'année pour la section.

Notre défi consiste toujours à faire participer activement davantage de membres au travail de la section. Les outils de travail en ligne constituent un moyen efficace de susciter l'adhésion. Grâce aux réunions en ligne, il est possible d'accroître encore les interactions entre nos membres.

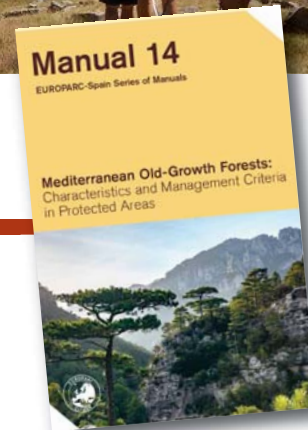
Metsähallitus, Parks & Wildlife Finlande a confié la coordination à la Suède à la fin de 2020. Parks & Wildlife Finlande remercie tous les membres de la section et la famille EUROPARC pour leur excellente coopération durant la période 2018-2020.





Natural Park Poset-Maladeta. © Carlota Martínez, EUROPARC Spain

EUROPARC Espagne 2020



Le programme stratégique d'EUROPARC Espagne intitulé « Society and Protected Areas for human wellbeing » (Société et aires protégées pour le bien-être humain) s'est terminé en 2020. Le programme a constitué notre feuille de route ces 5 dernières années et a regroupé 8 lignes d'action : intégration paysagère, services de l'écosystème, transfert de connaissances scientifiques, communication stratégique, diversification des modèles de gouvernance et de financement, écologisation des politiques sectorielles et coopération internationale. Le bureau technique, géré par la Fondation Fernando González Bernáldez, est soutenu par 25 membres, tous étant des administrations publiques au niveau national, régional et provincial. En outre, la création de la « Plateforme Société et aires protégées » nous permet de disposer d'un nouveau dispositif pour élargir la vision de la préservation de la nature au-delà des limites des aires protégées afin de collaborer plus étroitement avec d'autres secteurs. Pour l'instant, deux municipalités y participent.

Activités clés en 2020

Prix « Des expériences dont il faut s'inspirer ». Pour la deuxième édition de ce prix, nous avons reçu 68 candidatures : 22 dans la catégorie des membres d'EUROPARC Espagne, 39 provenant de non-membres et 7 dans la catégorie spéciale du changement climatique. Dans cette catégorie, le projet « Restoration of beach-dune systems as a conservation tool for preservation in a context of climate change » (Restauration des systèmes plage/dune en tant qu'outil de préservation dans un contexte de changement climatique) du parc naturel du Montgrí en Catalogne a été récompensé.

Les autres lauréats sont présentés ici

Projet Co-Adaptation 2021 : la connaissance collaborative pour accélérer l'adaptation au changement climatique. En 2020, plusieurs mesures ont été mises au point : étude de terrain dans deux aires pilotes (parc national de Garajonay et parc régional de Sierra Espuña) autour de la perception du changement climatique, conception collaborative de mesures d'adaptation avec les parties prenantes dans les 2 aires pilotes, et deux webinaires (Leadership radical des transformations, aires protégées et changement climatique ; Forêts méditerranéennes et changement climatique).

Tourisme durable. Aide générale proposée aux parcs et entreprises impliqués dans Charte et aide spécifique fournie à la réserve de biosphère d'Urdaibai (Pays basque) concernant sa candidature à la Charte européenne du tourisme durable.

Capacité de charge. Les études menées dans le parc naturel de Gorbeia et le biotope protégé de San Juan de Gaztelugatxe (tous deux situés au Pays basque) pour soutenir les décisions de gestion se sont terminées.

Formation. L'activité principale est le Master en aires protégées, 20e édition : 20 participants, dont de nombreux d'Amérique latine, ont suivi leur Master en face-à-face dans les conditions difficiles liées à la Covid-19. Il a été possible d'organiser l'excursion dans la réserve de biosphère de Mariñas Coruñas e Terras do Mandeo (Galice). En outre, plusieurs cours de formation ont été mis au point pour l'employabilité dans le réseau Natura 2000, et certains cours se sont concentrés sur la gestion forestière dans le réseau Natura 2000. Nous avons également participé au projet mené par la Fédération EUROPARC LIFE e-Natura2000.edu.

Publications. En 2020, nous avons publié 11 bulletins électroniques et 2 journaux, ainsi que deux manuels disponibles en anglais : Mediterranean Old-Growth Forests, Characteristics and Management Criteria in Protected Areas (Forêts méditerranéennes anciennes, caractéristiques et critères de gestion dans les aires protégées) (qui figure parmi les réalisations du programme LIFE RedBosques) et Protected Areas in the Face of Global Change - Climate Change Adaptation in Planning and Management (Aires protégées face au changement mondial – adapter la planification et la gestion au changement climatique).

Alliances. Un nouvel accord de collaboration a été signé en 2020 avec l'Association des journalistes de l'information environnementale.

Succès et défis. L'un de nos grands succès a été notre webinaire consacré à la Journée européenne des parcs, « Health, Biodiversity and Protected Areas » (Santé, biodiversité et aires protégées), auquel 465 personnes ont participé : un record absolu pour EUROPARC Espagne ! Le principal défi consiste à continuer de soutenir les membres en fonction de leurs priorités et des nouveaux défis liés au changement mondial, notamment aux pandémies et au changement climatique. Au cours de l'année 2021, nous élaborerons le nouveau programme stratégique sur la base de l'évaluation de l'ancien programme, aligné sur le cadre européen, comme les politiques européennes et notre contribution au travail de la Fédération EUROPARC.

Toutes les publications sont disponibles à la page

Nous contacter

Le Conseil

Président :

Ignace Schops
ignace@rlkm.be

Trésorier :

Paulo Castro
pvcastro.natura@gmail.com

Audit interne :

Roger de Freitas
rdef@mac.com

Membres du Conseil :

Nele Söber
Nele.Sober@keskkonnaamet.ee

Michael Hošek
hosek@dhpconservation.com

Olaf Holm
o.holm@parc-montagnedereims.fr

Peter Rawcliffe
peter.rawcliffe@snh.gov.uk

Enzo Lavarra
elavarra@gmail.com

Représentant des Sections :

Marta Múgica
marta.mugica@redeuroparc.org

Membres coopté :

Janet Hunter
janet.hunter1@icloud.com

Eick Von Ruschkowski
Eich.vonRuschkowski@NNA.Niedersachsen.de

Représentant de FEDENATUR :

Marià Martí
mmarti@parccollserola.net

Représentant de la jeunesse :

Laura Peters
laurapeters@live.nl

L'équipe technique d'EUROPARC

Siège d'EUROPARC :

Waffnergasse 6
93047 Regensburg
Germany
Tel: 0049 941 59935980

Bureau à Bruxelles :

Boulevard L. Schmidt 64
1040 Bruxelles
Belgium
Tel: 0032 487 213 544

Executive Director :

Carol Ritchie
carol.ritchie@europarc.org

Managing Director :

Federico Minozzi
federico.minozzi@europarc.org

Communications Officer :

Esther Bossink
esther.bossink@europarc.org

Project and Policy Development Manager & ECSTPA Project Manager :

Teresa Pastor
teresa.pastor@europarc.org

Communications and IT Officer :

Fernando Pinillos
fernando.pinillos@europarc.org

Policy Officer :

Stefania Petrosillo
stefania.petrosillo@europarc.org

Financial Manager :

Michaela Zeller
michaela.zeller@europarc.org

LIFE e-natura2000.edu Project Manager :

Neil McIntosh
neil.mcintosh@europarc.org

LIFE Nature Adapt Project Manager :

Olivier de Sadeleer
olivier.desadeleer@europarc.org

Finance and Administration Officer :

Cristina Popa
cristina.popa@europarc.org

Communications and Membership Officer :

Michaela Kozminova
michaela.kozminova@europarc.org

Les Sections d'EUROPARC

EUROPARC Iles de l'Atlantique :

Anita Prosser
anita.prosser@europarc-ai.org
www.europarc-ai.org

EUROPARC Europe centrale et orientale :

Csaba Bereczki
bereczkicsaba@hnp.hu
www.europarc.org/europarc-central-and-eastern-europe

EUROPARC France :

Katy Monier
kmonier@parcs-naturels-regionaux.fr
www.europarc.org/europarc-france

Nationale Naturlandschaften e. V. (formerly EUROPARC Allemagne) :

Sonja Miller
sonja.miller@nationale-naturlandschaften.de
www.nationale-naturlandschaften.de

Federparchi — EUROPARC Italie :

Corrado Teofili
corrado.teofili@parks.it
www.federparchi.it

EUROPARC Pays nordiques et baltes :

Elena Bazhenova
elena.bazhenova@lansstyrelsen.se
www.europarc-nb.org

EUROPARC Espagne :

Marta Múgica de la Guerra
marta.mugica@redeuroparc.org
www.redeuroparc.org

EUROPARC Pays-Bas :

Natalie Henseler
natalie@rlkm.be
www.europarc.org/europarc-low-countries

Restez connectés via facebook, twitter @europarc, LinkedIn and instagram europarc_federation

Mentions légales : www.europarc.org



Droits d'auteur/Rédaction : EUROPARC Federation 2021

Editors: EUROPARC Federation Directorate

Translations: EuroMinds

Graphic Design: Václav Hřaba, atelier-hřaba@volny.cz

Many thanks go to all those who contributed to this edition of the Annual Report.



Financé par l'Union européenne.

La publication de ce rapport annuel a été financée dans le cadre du programme de financement LIFE + (programme de subventions de fonctionnement pour les ONG environnementales européennes) de la Commission européenne (directions générales de l'environnement et de l'action pour le climat). Le contenu de cette publication ne représente pas l'opinion officielle de l'Union européenne. La responsabilité des informations et points de vue exprimés dans cette publication incombe entièrement aux auteurs.



www.europarc.org

